

RAPPORT D'ACTIVITE

2018 assemblée générale
18 juin 2019

Planning Familial de l'Isère
30 Boulevard Gambetta, 38000 Grenoble
secretariat@planningfamilial38.org
www.isere.planning-familial.org



le planning
familial 38

Sommaire

75 salarié.e.s	Portrait du Planning Familial 38	p.8
7 centres et antennes	L'activité 2018 en quelques lignes	p.10
32 Projets 'Fédération Régionale'	Le PF38, membre de la fédération régionale du MFPF	p.12
4600 entretiens individuels	Focus sur le métier de conseillère conjugale et familiale	p.14
3000 consultations autour de la contraception	La contraception, au cœur de nos pratiques	p.17
305 IVG médicamenteuses	L'avortement, un enjeu politique	p.20
1000 heures d'entretien autour des violences	Violences: la parole libérée mais des moyens restreints	p.22
126 animations public situation de handicap	Sexualité et handicap	p.24
500 personnes trans aux permanences PF/RITA	Accueil et accompagnement des personnes trans à Grenoble et Bourgoin-Jallieu	p.25
100 établissements scolaires partenaires	L'éducation à la sexualité	p.26
309 stagiaires formé.e.s	Le Planning Familial de l'Isère, organisme de formation	p.28
14 actions de mobilisation publique	Communication et mobilisation	p.30
5000 références documentaires	Notre centre de ressources documentaires	p.34
2 projets de solidarité internationale	Nos actions internationales	p.36

2018, violences, LGBTphobies, retour des conservatismes

Une certitude : agir toujours

Les années se suivent et se ressemblent. Trois années de préparation de rapport moral et une réalité qui n'évolue pas vraiment : toujours un sentiment de plus en plus fort de découragement, d'isolement, de peur et de repli qui s'infiltré dans de larges parties de la société et des menaces supplémentaires pour la cohésion sociale déjà largement mise à mal.

Les sujets que nous portons restent au cœur des débats qui nous traversent au niveau national mais également au niveau européen et international. En 2018 les conservateurs de tout poil s'en donnent à cœur joie et remettent en cause le droit à l'avortement.

Mais il n'est pas dans notre nature de nous décourager et de ne pas continuer à lutter, « on luttera tant qu'il le faudra ! ». Et puis 2018, c'est aussi le lancement du mouvement #NousToutes après #Metoo et #BalanceTonPorc; la parole commence à se libérer, et les citoyen.n.e.s se mobilisent.

Au Planning Familial, notre volonté est toujours la même : être un outil de construction d'une parole collective à partir de toutes les expériences individuelles que nous rencontrons. Mais nous devons veiller à porter particulièrement la parole de celles et ceux qui se trouvent exclus de l'espace public et des lieux de décision. Nous devons, dans nos priorités, intégrer la nécessité d'être présent.e.s là où le besoin s'en fait le plus sentir.

2018 a été une année importante tant par les évènements et actions que nous avons menées que par la réflexion que nous avons lancé pour 2019 autour des Risques Psycho Sociaux et de la gouvernance de l'Association.

Entre notre participation annuelle à la journée internationale de lutte contre le VIH, l'appel à la mobilisation et à la convergence des luttes en décembre, les ciné débats, les actions spécifiques pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles faites aux femmes et aux minorisé.e.s, la PMA pour toutes, le festival ' Les dérangeantes', l'appel à agir autour de la Loi Schiappa notamment contre la définition d'un âge pour la reconnaissance d'un consentement sexuel, le forum des associations de Grenoble, la soirée 'Parle à ton slip' sur le plaisir féminin à Eve, le livre Blanc pour l'égalité....nous avons échangé, co construit, proposé seule ou avec d'autres associations et citoyennes.

Mais 2018 c'est aussi, un nouveau souffle social avec #NousToutes, une envie de dire tout haut ce qui se passe trop souvent dans les alcôves, de lutter contre toutes les formes d'inégalité.

Mais lutter ne suffit pas, il faut agir, nous le faisons au quotidien, mais nous avons besoin qu'au niveau national soit mis en place des politiques publiques ambitieuses à la hauteur de celles mises en place sur des questions telles que la sécurité routière. Nous avons besoin d'ancrer les choses au travers d'actions d'éducation, d'accompagnement, de formation des professionnels.

Mais lutter ne suffit pas, il faut agir, nous le faisons au quotidien, mais nous avons besoin qu'au niveau national soit mis en place des politiques publiques ambitieuses à la hauteur de celles mises en place sur des questions telles que la sécurité routière. Nous avons besoin d'ancrer les choses au travers d'actions d'éducation, d'accompagnement, de formation des professionnels.

Alors nous disons, nous agissons, certes c'est une grande phrase mais que signifie t'elle. Nous agissons grâce à nos 60 salariées du Planning qui se mobilisent quotidiennement partout en Isère dans les centres de planification mais également dans les écoles primaires, les collèges, les lycées, les institutions spécialisées, les espaces de rencontre, les réunions inter-professionnelles.

Des professionnelles, qui ne comptent pas leur temps et leur énergie. Des professionnelles militantes.

Mais à trop agir à l'extérieur nous en oublierions presque ce que nous vivons en notre sein. A trop dénoncer les rapports de domination, nous en oublierions qu'ils existent également dans notre structure.

En 2018, il nous a semblé impératif de lancer un grand diagnostic sur les Risques Psychosociaux et également de commencer à réfléchir à nous même. C'est cela qui nous a permis de travailler en ce début 2019 sur une nouvelle gouvernance partagée. Pour ce faire, nous sommes accompagnées par Org'Intrega, un organisme conscient de la nécessité d'accompagner, pour travailler les enjeux de demain.

Car pour continuer à agir, à développer ce qui nous fonde avec comme socle l'éducation populaire, nous avons besoin d'un mouvement uni et d'un réseau fort, d'un mouvement qui s'appuie sur nous toutes et tous. Pour ce faire, le Planning Familial a embauché une coordinatrice adjointe, laquelle a pour mission d'accompagner les équipes dans la gestion de projets mais également pour veiller au bon fonctionnement des actions partenariales que nous menons quotidiennement sur le terrain. Conscientes de la surcharge que rencontrent les salariées dans leurs missions, le CA a souhaité les soulager autant que faire ce peu. De même, nous avons eu la chance d'accueillir dans le cadre d'un mécénat de compétences, une salariée du secteur de la banque, laquelle avait envie de s'investir dans une structure féministe et militante comme la nôtre. Et, oui, le Planning Familial s'adresse à toutes les femmes et accueille en son sein celles et ceux qui souhaitent participer à la construction d'un avenir commun. Cette volonté partagée d'ouvrir toujours plus, va d'ailleurs faire partie des perspectives 2019, lesquelles seront discutées dans un second temps de notre AG.

L'actualité 2018 s'est aussi manifestée par la création de mouvements novateurs, lesquels permettent la libération de la parole. Mais, libérer sans diffuser n'a pas grand intérêt. C'est pourquoi, en 2018, nous avons recruté une nouvelle chargée de communication. L'objectif étant pour le Planning Familial d'effectuer une veille sur les réseaux sociaux mais surtout de faciliter la communication de cette actualité féministe, informer le plus grand nombre des actions, des formations, mais aussi relayer l'information, la vulgariser pour permettre l'appropriation.

Et bien sûr nous avons besoin, pour tout cela de partenaires financiers à nos côtés, qui nous interrogent, nous interpellent certes mais qui nous accompagnent solidement et sans faille malgré nos différences et nos singularités.

Pour clôturer ce rapport moral, il nous semble important de dire quelques mots sur les perspectives 2019. Nous continuerons le travail sur la gouvernance partagée, bien sûr, mais surtout nous tenons à dire et affirmer que le Planning poursuivra ses actions et militera pour les droits, mais surtout le choix des femmes et des hommes, des jeunes, des moins jeunes, des homos, des hétéros, des trans.

En septembre prochain, se tiendra le congrès du Planning Familial, évènement d'importance majeur et capital pour notre mouvement. Le congrès permet l'échange, la confrontation et la prise de décisions des politiques des associations départementales du Planning. Certains médias tels que Charlie Hebdo ou Marianne ont d'ores et déjà commencé à questionner les valeurs du Planning mais surtout l'unité du mouvement. A ça, nous répondons que le Planning s'est construit selon un processus démocratique. Nous devons donc débattre, déconstruire mais surtout accepter que la souveraineté réside dans la démocratie, principe fondateur du Planning.

Les années se suivent...et se ressemblent, oui certes mais nous grandissons, toutes et tous côte à côte et les lucioles que nous sommes éclairent et éclaireront les nuits sans lune.

liberté, égalité, sexualités

Ils/elles s'impliquent !



L'association comprend en 2018 une équipe de bénévoles, majoritairement investis au sein du Conseil d'administration.

Pour autant, nous réfléchissons sans cesse à l'implication, de nouveaux bénévoles, qui agissent aussi sur le terrain en soutien des professionnel.le.s en apportant leurs connaissances et leurs compétences aux équipes et en aidant à organiser des événements au cours de l'année.

Vous partagez les valeurs du Planning Familial ?

Vous avez envie de militer pour l'égalité ?

Ça tombe bien, vous pouvez devenir bénévole au Planning Familial de l'Isère !

Contactez-nous à secretariat@leplanningfamilial38.org

Ils nous soutiennent !



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Ville de
Bourgoin-Jallieu



Le GRÉSIVAUDAN
communauté de communes



Portrait du Planning Familial de l'Isère

L'association du Planning Familial de Grenoble fut la première association du mouvement créée en 1961 pour lutter auprès et avec les personnes, en faveur de la libéralisation de la contraception et pour nourrir le plaidoyer vis-à-vis des pouvoirs publics et du législateur. C'est dans une démarche d'éducation populaire qu'elle poursuit ses engagements.

Les valeurs défendues par l'association

Composée d'adhérent.e.s, de bénévoles et de salarié.e.s, l'association rappelle les valeurs qui ont traversé son histoire et définit les principes de référence d'une action collective :

■ Liberté et Égalité pour toutes et tous !

Une égalité des droits et des accès aux droits, respect de la liberté des choix, lutte contre les discriminations et les stéréotypes, notamment contre toute forme de racisme, sexisme, homophobie, lesbophobie, transphobie.

■ **Mouvement féministe** qui aborde la société sous l'angle de l'analyse genrée, permettant de déconstruire les représentations du masculin et du féminin et les rôles assignés aux femmes et aux hommes. Il lutte contre toutes les formes de violences qui découlent des rapports de domination. Il lutte pour améliorer les droits des femmes, localement, nationalement et internationalement.

■ **Mouvement d'éducation populaire**, qui favorise l'accès à l'information pour et par toutes et tous, tout au long de la vie. C'est une condition indispensable pour permettre à l'individu de s'affirmer en tant que sujet et de faire des choix éclairés.

Ses axes d'intervention et ses missions

Dans le département de l'Isère 7 centres de planification sur 26 sont confiés au Planning Familial.

L'Association Départementale (AD) a deux missions principales :

■ **Mission de plaidoyer, sensibilisation, information, formation**, dont les revendications, les positionnements politiques et les actions mises en œuvre se construisent à partir d'une réalité de terrain et de la parole des personnes rencontrées.

■ **Mission de planification et d'éducation familiale**, financée par le Conseil Départemental dans la mise en œuvre de sa politique de santé sexuelle et reproductive, permettant l'accueil et l'accompagnement des publics au travers de consultations médicales, d'entretiens et d'animations en milieu scolaire.

Les équipes sur le territoire de l'Isère

En 2018, **75 salarié.e.s** (36 ETP) ont travaillé pour l'association départementale de l'Isère du Planning Familial, dont 3 hommes et 72 femmes, 63 en CDI et 12 en CDD.



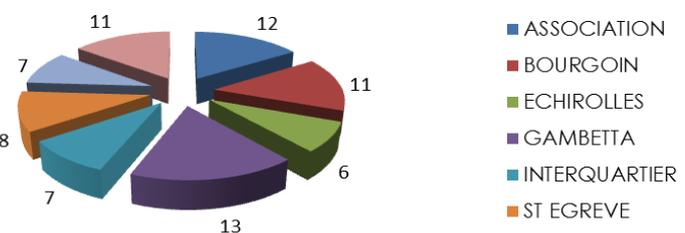
Déménagement du centre de planification d'Eybens à Echirolles

En novembre 2018, l'équipe du centre de planification d'Eybens a déménagé pour intégrer de tous nouveaux locaux partagés avec la Maison de l'Égalité Femmes-Hommes et l'Agence pour le Quotidien, à Echirolles.

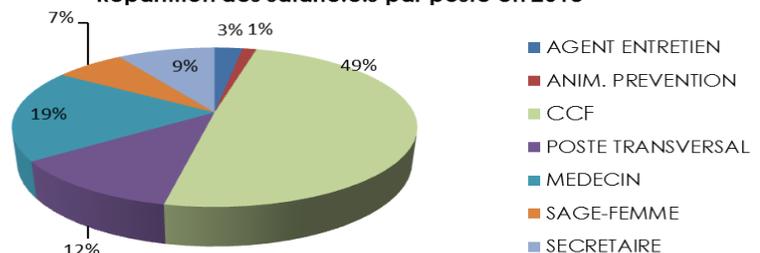
L'accès à ces locaux est facilité grâce au tram A .

Le CPEF continue d'être soutenu par les villes d'Eybens et Echirolles, et poursuit son activité auprès du public de ces 2 communes.

Répartition des salarié.e.s par lieu principal en 2018



Répartition des salarié.e.s par poste en 2018



Les équipes et leurs partenaires associatifs et institutionnels : un maillage dense

Le centre de planification de Villefontaine et ses partenaires :

- Réunions parents à Villefontaine
- AREPI (association d'insertion) de l'Isle d'Abeau
- Maison pour Tous « Les Roches »
- Protection judiciaire de la jeunesse
- APRESS (association d'aide aux victimes)
- Maison de quartier 'Les fougères'
- Réseau parentalité de Villefontaine
- CADA de Villefontaine
- Foyer de Jeunes Travailleurs UMIJ
- ISBA Santé prévention
- Réseau Violences de St Quentin Fallavier
- Mission locale de Villefontaine
- IME « Les Étangs » à Meyrieux-les-étangs

Le centre de planification de Bourgoin Jallieu et ses partenaires :

- Permanence CSAPA SITONI (centre de soins, accompagnement et prévention en addictologie)
- Résidence UMIJ (habitat pour les jeunes en insertion)
- Aide sociale à l'enfance : assistants familiaux
- Foyer Funas pour adultes en situation de handicap
- IME Camille Veyron
- Mission Locale de Bourgoin-Jallieu
- ISBA Santé prévention
- EFMA (espace formation des métiers de l'artisanat)
- Maison des adolescents du Nord Isère
- Maison familiale et rurale (x3)

Le centre de planification de St-Egrève et ses partenaires :

- APF, Chevallon de Voreppe
- IME de Tullins
- MECS « Le Chemin » (maison d'enfants à caractère social)
- MFR de Saint-Égrève
- Ville de Saint-Égrève
- Centre Hospitalier Alpes Isère (Unité Tony Lainé)
- Foyer d'Accueil Médicalisé « 4 jardins » à St Etienne de St Geoirs

Le centre de planification du Moyen Grésivaudan et ses partenaires :

- Mission locale (Garantie jeunes) : P'tit déj santé
- ITEP La Terrasse
- Café des Parents d'Ados
- LAEP « Le Tipi » à Brignoud
- MFR de Crolles
- IME le Barioz
- CFPPA de Saint-Ismier

Le centre de planification de Grenoble Gambetta et ses partenaires :

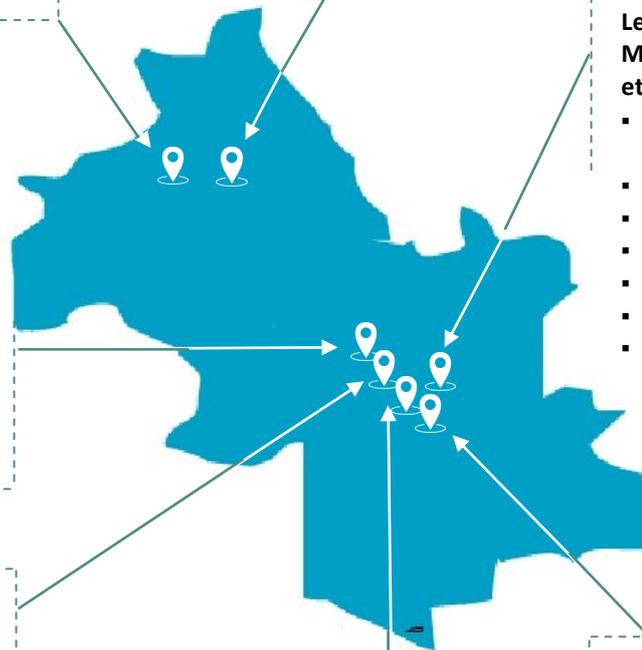
- Groupes de parole de femmes en situation de précarité
- CADA le Cèdre (centre d'accueil de demandeurs d'asile)
- CHRS l'Oasis 38 (centre d'hébergement et de réinsertion sociale)
- La Relève
- L'Amicale du Nid
- Le Rondeau
- CCAS de Grenoble : groupes adultes
- Point d'Eau (personnes sans domicile)
- Personnes en situation de handicap (APF, AFIPH, IMP Ninon Vallin et IME Daudignon)
- Maison des adolescents
- Maison d'arrêt de Varcès (petits groupes de garçons mineurs)
- ADATE (MNA)

Le centre de planification de Grenoble Interquartier et ses partenaires :

- Maisons des habitants des quartiers prioritaires de la ville (QPV)
- Groupes ASL (action socio-linguistique, apprentissage du français dans les MDH)
- Cafés des parents (écoles primaires)
- IME
- Maison des ados
- Bibliothèque
- Foyers de Jeunes Travailleurs (Taillefer, les Iles, Les Ecrins)
- ADATE (Mineurs Non Accompagnés)
- LAEP « Hirondelle » (lieux d'accueil enfants – parents)
- Le Rondeau (site d'hébergement de familles Roms)
- PASS (Permanences d'accès aux soins de santé)
- FITA (Festival International de Théâtre action)

Le centre de planification d'Echirolles Eybens et ses partenaires

- Mission locale
- ADATE
- IME 'les saules'
- Epicerie solidaire d'Eybens 'Pain d'épices'



L'activité 2018 en quelques lignes



7 000 consultations médicales de gynécologie

Qui consulte au Planning Familial?

- Un public jeune (61% de moins de 25 ans), une majorité de filles et femmes (93%), des mineures (16%) qui sont reçues gratuitement et dans la confidentialité.
- Des personnes en situation de précarité (20% de nos consultants sont bénéficiaires de l'AME, la CMU, ou non-assurés sociaux).

Quels motifs de consultation?

- **La contraception** (45% des consultations)
- Mais aussi: le traitement de problèmes gynécologiques, le **dépistage des IST, l'IVG** (8% des consultations), le suivi de grossesse.
- En 2018, nos médecins et sages-femmes ont réalisé **305 IVG médicamenteuses** dans nos centres, dont 16 pour des mineures.

Perspective 2019: l'équipe de Gambetta demande à l'ARS une habilitation à la pratique des TROD (Test Rapide d'Orientation Diagnostique) : test rapide d'orientation et de dépistage pour le HIV et le VHC, afin de favoriser le dépistage des publics éloignés des structures de soins.

A savoir

Nos médecins s'impliquent dans des réseaux professionnels qui sont aussi nos partenaires:

- ★ **PLEIRAA** est une association régionale de professionnels qui a pour objectif de favoriser l'accès des femmes à l'IVG et à la contraception (association loi 1901). Plus d'info sur www.pleiraa.org
- ★ **COREVIH Arc Alpin**: il s'agit de la réunion de tous les acteurs, des domaines du soin, du dépistage, de la prévention, de l'éducation pour la santé, du soutien et de l'accompagnement médical et social, qui assurent collectivement la prise en charge globale des personnes séropositives et la lutte contre l'infection à VIH en général. Plus d'info sur www.corevih-arcalpin.fr



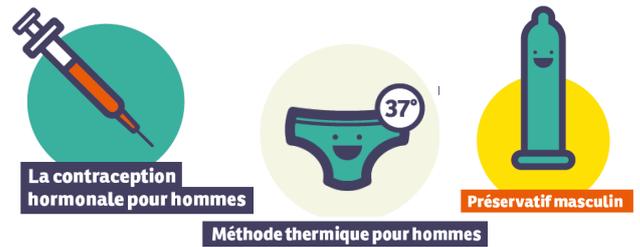
9 300 entretiens individuels

- Nos 37 conseillères conjugales et familiales ont reçu **4 600 personnes en entretien**: en grande majorité des femmes (85%), jeunes (70% ont moins de 25 ans).
- **172 couples** ont bénéficié d'entretien de conseil conjugal dans nos centres en 2018.
- Nos conseillères ont consacré **1000 heures** en 2018 à des **entretiens concernant des situations de violence**. Ceci n'est pas sans impact sur les écoutant.es.

” L'analyse de la pratique professionnelle est une forme de soutien indispensable pour nos professionnel.les, dont le financement est parfois problématique.

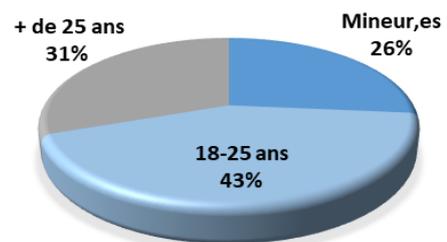
Contraception : l'affaire des femmes ?

En 2018, **140 hommes** sont venus chercher de l'information auprès de nos conseillères sur la contraception. Un chiffre qui peut paraître anecdotique mais dont nous espérons qu'il reflète le début d'un mouvement plus large.



Extrait de l'exposition 'Contraceptions: tout SEXplique' © du Planning Familial de l'Isère

ENTRETIENS PAR ÂGE



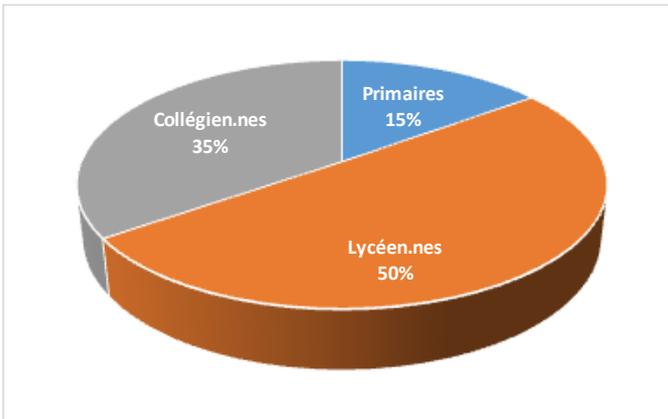


2 000 animations collectives d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle
18 000 personnes touchées

En milieu scolaire

Les animations en milieu scolaire sont conduites dans le cadre des dispositions légales concernant l'éducation à la santé, qui prévoit au moins **trois séances d'information et d'éducation à la sexualité par an** et par niveau, aussi bien dans les **écoles que les collèges et les lycées**.

Répartition des 15 000 élèves ayant bénéficié d'une animation collective en milieu scolaire



Élèves du primaire : en moyenne 2,5 séances par élève
Élèves de collèges et lycées : en moyenne 1 séance par élève.

Nous sommes donc loin des 3 séances annuelles par élèves prévues par la loi !

100 établissements partenaires
1300 animations collectives
15000 élèves

Les autres animations collectives

Nos équipes vont vers les **personnes en situation de précarité** ou de difficulté familiale / relationnelle grâce à des **partenariats forts sur les territoires** :

Associations de solidarité ou d'aide aux victimes, institutions pour personnes en situation de handicap, Centres d'accueil de demandeurs d'asile, Maisons d'enfants à caractère social, Maisons familiales et rurales, Maisons des Habitants, Maisons des Adolescents, Lieux d'accueil parents-enfants, missions locales, bibliothèques, Foyers de Jeunes Travailleurs, Maison d'arrêt, protection judiciaire de la jeunesse, centres d'hébergement et de réinsertion sociale, foyers d'accueil médicalisés...

Nos partenariats sont multiples et s'enrichissent chaque année.

80 structures partenaires
700 animations
3500 publics non scolaires

Le Planning Familial 38, membre de la fédération régionale du MFPP

En décembre 2017, les Fédérations Auvergne et Rhône-Alpes du Planning Familial ont officiellement fusionné, se calquant sur la réforme territoriale. La Fédération Auvergne-Rhône-Alpes du Planning Familial regroupe aujourd'hui 9 associations départementales.

Chaque année, 150.000 personnes, essentiellement des femmes, se rendent dans un des 9 sites d'Auvergne-Rhône-Alpes (74,38,26,07,42,69,63,15,43), dont la moitié sont des mineurs.

Un élargissement qui représente une vraie richesse et de nouvelles opportunités de collaboration, d'échanges de pratiques, de partenariats et de stratégies militantes.

le planning familial
Auvergne-Rhône-Alpes



Soutien de la région Auvergne-Rhône-Alpes (AuRA) à travers la Convention Santé

La Région AuRA subventionne la «Convention Santé» qui la lie à la Fédération régionale du Planning Familial avec cependant une baisse en 2018, qui a limité les actions réalisées en Isère.

Perspectives 2019

Avec un budget réduit, de nouvelles actions seront mises



en œuvre, notamment :

► l'animation d'un réseau de prise en charge des violences par l'équipe de Bourgoin-Jallieu

► et la participation à un réseau de prévention du VIH et des IST par l'équipe de Grenoble.

La Convention Santé a financé des actions d'éducation à la vie affective et sexuelle auprès de jeunes scolarisés ou d'adultes, et des actions de prévention, sensibilisation et prise en compte des violences de genre, réalisées auprès de 23 partenaires du Planning Familial de l'Isère.

Soutien de l'Agence Régionale de Santé (ARS)

L'Agence Régionale de Santé soutient la Fédération AuRA du Planning Familial pour la mise en œuvre des programmes « Handicap et Alors? » et « Genre et Santé Sexuelle », avec des financements pérennes en augmentation.



32
projets

au total, ont été co-financés grâce à des conventions au niveau régional .

Le programme Genre et Santé Sexuelle (GSS)

Cette approche globale et non médicalisée de la santé sexuelle est basée sur l'animation de groupes de paroles autour des attentes, des désirs et des risques liés à la sexualité.



En 2018, nos équipes ont mis en œuvre ce programme avec le soutien de l'ARS dans le cadre de 7 partenariats, auprès de femmes en situation de précarité, d'isolement, migrantes en attente d'asile, femmes en situation de prostitution, adultes en situation de handicap vivant en institution.

180 femmes réparties dans 61 groupes de paroles, ont participé au progr. GSS

Les groupes de parole permettent d'identifier et de lever les freins à la démarche individuelle de soins : pression conjugale ou parentale, peur des attitudes discriminantes et des jugements des professionnel.les, difficulté à libérer du temps pour soi, barrière de la langue, non-priorisation de la santé et encore moins la gynécologie...

” A l'issue du groupe de parole de nombreuses femmes viennent à la consultation du Planning Familial et accèdent à un suivi gynécologique interrompu, voire inexistant auparavant.

De quoi parle t-on dans les groupes de parole GSS ?

Des relations, du consentement, du sentiment amoureux, des représentations du corps, de contraception, de violence, des IST, de liberté et d'émancipation, de la parentalité, des difficultés des femmes seules, de l'excision, des violences...

” Les groupes de parole créent des liens soutenant, renforcent l'autonomie et la capacité à faire des choix.



Réflexions entendues dans les groupes GSS :
« Prendre soin de mon corps, ça n'en vaut pas la peine »
« Les enfants passent avant moi »

Le programme Handicap et Alors ?

Ce programme national du Planning Familial a été mis en œuvre par nos équipes des centres de planification de Villard-Bonnot et de Grenoble, auprès de de l'IME «Ninon Vallin» à Grenoble et de l'IME «Le Barrio» à Theys (voir notre dossier « Handicap et sexualité, p.24).

Perspectives 2019



Grâce à un financement en augmentation de l'ARS, de nouvelles actions sont mises en place par nos équipes des centres de planification de Grenoble et de Bourgoin-Jallieu auprès de :

- L'IME Camille Veyron à Saint-Chef
- L'IME les Ecureuils à Grenoble
- L'IME Daudignon à Grenoble
- L'AFIPH Entreprises à Grenoble

Outil pédagogique « Voyage au cœur des émotions©, réalisé en partenariat avec des jeunes de l'IME 'Le Barrio' et le Planning Familial Isère.



Focus sur le métier de conseillère conjugale & familiale

La conseillère conjugale et familiale (CCF) est une professionnelle formée à l'écoute et la relation d'aide dans les domaines de la vie affective, relationnelle et sexuelle. Environ 2000 CCF sont en exercice en France, dans les centres de planification (où leur présence est obligatoire) mais aussi dans d'autres structures d'accueil, ou en libéral.

C'est un métier auquel se forment des femmes en grande majorité. Notre dernière session de formation a compté un homme, certifié en mai 2019.



Le Planning Familial forme au métier de CCF

La session de formation qui s'est terminée en mai 2019, a mené 8 stagiaires à la certification.

La prochaine session de formation débutera à l'automne 2019

Plus d'info sur www.planning-familial.org/fr/nos-formations-456

Être conseillère au Planning Familial 38

**37
CCF**

exercent dans nos sept équipes du Planning Familial de l'Isère (sur un total de 75 salariés), pour 22 équivalents temps plein (ETP). 32 sont en CDI et 5 en CDD.

Le travail à temps partiel répond souvent à un choix personnel, mais est parfois imposé par les contraintes budgétaires. La masse salariale d'une association à but non lucratif est en effet dépendante des subventions.

En 2018, un poste de CCF en CDD à temps partiel n'a pas pu être pourvu dans le Nord Isère à défaut de candidat.es !

Les missions « cœur de métier »

» Les entretiens de 1^{ère} demande

Toute personne qui se présente dans un de nos centres pour une demande de consultation médicale est reçue en premier lieu par une conseillère, dans la mesure du possible.

Ceci permet de présenter nos différentes missions (information – écoute – consultation) et de rappeler les principes fondamentaux de confidentialité et de gratuité pour les moins de 18 ans et les non-assurés sociaux.

La conseillère conjugale et familiale travaillera en lien étroit avec le médecin. Par cet accueil double, un cadre sécurisant est mis en place, la personne identifie le CPEF comme lieu de ressources où éventuellement, elle pourra laisser émerger une autre demande.

La délégation de tâches

» Recevoir, dans un délai rapide, toutes les informations nécessaires à un choix libre et éclairé, c'est l'intérêt de la délégation de tâches pour les usagères.

La délégation de tâches, qui permet aux CCF de prescrire la 1^{ère} contraception entre autre, est une manière de travailler innovante mise en place depuis de nombreuses années au Planning Familial. **Elle permet un accès à la contraception plus souple, plus facile et surtout plus rapide.**

Nos équipes ont des talents !

La multiplication des projets et des financeurs, indispensable pour maintenir nos actions, redessine les contours du métier de CCF.

Les conseillères acquièrent et développent de **nouvelles compétences : conception et pilotage de projet, méthodologie d'évaluation, animation de réseaux, préparation de rapports, suivi financier, maîtrise des outils informatiques, coordination des actions...**un métier qui exige une grande polyvalence et la mise en action de compétences multiples et complémentaires.

Une **participation active à la vie associative** est nécessaire pour porter haut les valeurs du Planning Familial et en assurer le rayonnement dans la société. Ainsi nos conseillères conjugales et familiales (comme tous.te.s nos salarié.e.s et nos bénévoles), prennent part à des groupes de travail, planchent sur les sujets qui traversent la société et nécessitent notre vigilance, participent à des actions militantes, avec énergie et créativité !

**2200
entretiens**

réalisés par les conseillères du Planning Familial en 2018 dont la demande principale concernait la contraception.

En effet la temporalité, surtout pour les jeunes, est importante ; différer le démarrage de la contraception ferait courir aux jeunes filles un risque que nous pouvons ainsi réduire. La délégation de tâches se fait dans le cadre de protocoles précis et en collaboration étroite avec l'équipe médicale.

” Ainsi les conseillères peuvent délivrer la contraception d'urgence, les tests de grossesse, les tests de dépistage, le dépannage de pilule et le renouvellement d'une contraception.

» Les entretiens de relation d'aide

La personne accueillie amène ses difficultés d'ordre relationnel, qu'elles soient amicales, familiales, parentales, conjugales, professionnelles, sexuelles... Ces difficultés peuvent être majorées par l'isolement, le chômage, le manque de confiance en soi. Elle sera entendue dans son ou ses questionnements et pourra, dans la mesure du possible, se décaler un peu de sa problématique afin d'en apercevoir les possibles.

” Ce qui importe c'est que la personne soit au cœur de ses prises de décision

» Les entretiens de conseil conjugal

Les couples peuvent bénéficier d'entretiens dans une période de crise. Dans certaines de nos équipes, Ces entretiens prennent place avec 2 conseillères afin de s'assurer que chaque personne reçoit la même attention non-jugeante et la même qualité d'écoute. Le manque de dialogue apparaît souvent comme étant au cœur du problème et l'entretien permet aux désaccords d'être mis à plat et relativisés.

» Entretiens autour de la parentalité

Les parents dépassés sur les questions de parentalité ne savent pas toujours vers qui se tourner. Que ce soit autour de la toute petite enfance (car l'arrivée d'un bébé génère toujours un déséquilibre familial) ou de l'adolescence, la conseillère peut être un recours. Les compétences de la conseillère lui permettent de venir en aide aux parents et de les aider à trouver leurs solutions, de les rassurer quant à leurs compétences en tant que parents, d'ouvrir des pistes éducatives.



Conflits familiaux, conduites à risques et addictions, harcèlement et ou violence, isolement, troubles du comportement alimentaire, perte de confiance en soi, difficultés scolaires... La plupart des adolescents viennent avec leurs parents, inquiets et démunis face aux changements chez leur enfant. Des situations douloureuses que quelques entretiens suivis peuvent apaiser, voire dénouer.



La conseillère prend le temps de recevoir la personne : elle peut explorer au plus près la demande, les connaissances ou les besoins d'information, présenter les différents moyens de contraception existants pour accompagner la personne dans le choix le plus pertinent pour elle. Cet entretien peut permettre d'aborder des thèmes liés à la sexualité, notamment, la prévention des risques d'IST et la violence.

4600
personnes

différentes ont été reçues par nos conseillères en entretien individuel, pour une moyenne de 2 entretiens par personne.

Identifier le besoin d'orientation (vers un.e psychologue, assistante sociale, médiateur en santé...) fait partie des compétences de la conseillère, qui connaît les ressources existantes et s'inscrit dans un réseau local de professionnels.

172
couples
reçus

en entretiens de conseil conjugal par nos équipes du Planning Familial en 2018.

La conseillère fait tiers et bien souvent les personnes arrivent à mieux se parler et mieux s'entendre. Mais il arrive que les conflits se réactivent en entretien et la conseillère doit alors faire appel à toutes ses compétences pour apaiser et remettre du dialogue.

100
adolescents
reçus

par les conseillères du Planning Familial dans les Maisons des Adolescents du nord et du sud Isère, en 2018

Le Planning Familial est attaché au partenariat avec les Maisons des Adolescents, espaces d'accueil nécessaires et combien appréciés des familles en difficulté. Aussi en 2019, nous chercherons des soutiens financiers pour pérenniser cette action.

»»» —> Les animations scolaires

” Nous revendiquons la nécessité des interventions auprès des élèves dès l'école primaire, afin de poser au plus tôt les bases du respect de l'autre et de l'égalité fille /garçon.

Les conseillères du Planning Familial interviennent en milieu scolaire, du primaire au lycée et en classes adaptées, auprès d'un public qui peut être en décrochage ou avoir besoin d'un soutien spécifique. Nos séances s'inscrivent dans le cadre du programme d'éducation à la vie affective et sexuelle .

Ces séances permettent d'ouvrir un espace de parole et de réflexion sur certaines thématiques déterminées avec le groupe ou, en amont, avec l'équipe enseignante, s'il y a eu des incidents particuliers par exemple. Au fil des années, nous constatons que les stéréotypes de genre ont la peau dure, qu'ils influencent les comportements et les représentations d'une majorité de jeunes, que ce soit dans la relation à l'autre -notamment la relation amoureuse et sexuelle- ou le rapport au corps.

2000
animations
réalisées

en 2018, dans 100 établissements scolaires sur le territoire isérois.

»»» —> Les animations en dehors du milieu scolaire

Nous réalisons des interventions collectives auprès d'une multitude de publics, dans le cadre de partenariats forts avec des institutions ou d'autres associations. Les animations sont co-construites sur la base des besoins identifiés et des demandes exprimées.

Parmi nos publics en 2018 :

700
animations
réalisées

auprès de 3500 personnes grâce à des partenariats forts et pour beaucoup, pérennes.

- Personnes jeunes ou adultes en situation de handicap (certains IEM ou IME)
- Publics en grande précarité
- Jeunes déscolarisés suivis par les missions locales,
- Jeunes suivis par les services judiciaires,
- Mineures-s non accompagnées-es
- Jeunes hébergées.es en foyers
- Adultes arrivés depuis peu de l'étranger
- Personnes suivies dans des Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie
- Parents dans les lieux d'accueil enfants-parents (LAEP).

La contraception au cœur de nos pratiques

La contraception reste le thème majoritaire des consultations médicales (jusqu'à une consultation sur deux dans certains centres de planification). C'est aussi, très souvent, le motif principal des entretiens individuel demandés à nos conseillères conjugales et familiale.

Quoi de neuf en 2018 ?

” Les pilules ont toujours le vent en poupe



avec un regain assez net constaté au centre de planification de Bourgoin-Jallieu, par exemple, chez les moins de 21 ans. Les questionnements sur effets indésirables des contraceptions hormonales émergent fréquemment lors des animations en milieu scolaire (cette tendance est particulièrement observée par l'équipe du centre de planification du Grésivaudan). Ces mêmes questionnements, voire cette méfiance, sont également exprimés par certaines patientes de nos consultations médicales.

” Plusieurs de nos équipes soulignent l'émergence d'une demande, venant des femmes, d'information quant aux méthodes naturelles de régulation des naissances

Les hommes commencent un peu à s'investir...

” Les hommes se sentent également, de plus en plus, concernés par la contraception et nous voyons émerger des questionnements sur les contraceptions testiculaires ou masculines.



Vasectomie, contraception thermique testiculaire (anneau Androswitch©), 'slip chauffant', contraception hormonale ... cette demande se place dans un contexte de volonté de partage de la charge de la contraception et de maîtrise de sa fécondité. Pour répondre à cette demande émergente, nous avons élaboré une brochure d'information, et grâce aux ressources d'associations de personnes concernées (Associations Thomas Boulou ² et Ardecom³) et à notre participation à la journée de la société française d'andrologie, un protocole d'accompagnement dans la contraception thermique est en cours de rédaction, conjointement par des médecins et conseillères.

” Les DIU sont de plus en plus demandés, avec une préférence nette pour le DIU* au cuivre, qui répond à cette préoccupation des femmes pour une contraception sans hormones.



Nos équipes accueillent régulièrement en stage des internes de médecine intéressées par la pratique de la gynécologie dans les valeurs du Planning.

En 2018, le Planning Familial de l'Isère a accueilli 3 internes en médecine stagiaires. C'est dans le cadre de la thèse d'une des internes que nos équipes ont participé à une étude pilote, l'étude D-coupe, menée auprès de 216 patientes, dont les résultats suggèrent l'existence d'un risque accru (x4) d'expulsion du DIU chez les utilisatrices de la coupe menstruelle, en particulier pendant les menstruations¹. Grâce à cette étude une meilleure information peut être dispensée aux femmes que nous accompagnons dans le choix de leur contraception.

* DIU: (dispositif intra utérin, « stérilet »)



La vasectomie est une pratique qui reste peu courante en France, contrairement à de nombreux pays. Longtemps considérée comme une intervention mutilante par l'Ordre des Médecins, elle est devenue légale pour raison médicale depuis 1999 en France.

NOTES

³ Ardecom : www.contraceptionmasculine.fr

² Thomas Boulou : http://boulocho.free.fr/?page_id=21

¹ Maëlle Thouret. Étude D-Coupe : l'utilisation de la coupe menstruelle favorise-t-elle l'expulsion du dispositifs intra-utérins ? Étude pilote de cohorte épidémiologique prospective multicentrique réalisée dans les Alpes auprès des femmes consultant en soins primaires pour une pose d'un dispositif intra-utérin et suivies à un an. Médecine humaine et pathologie, 2018. (dumas-01881996)



Enquête sur les modes de contraception utilisés avant une demande d'IVG

L'équipe de Bourgoin-Jallieu a documenté la situation, en termes de contraception, de 150 femmes ayant consulté pour une demande d'IVG.

Cette enquête concorde avec des études plus larges¹ sur les échecs de contraception, conséquences d'une mauvaise utilisation ou d'une méthode non adaptée.

Dans cette enquête, seules 8% des femmes n'avaient pas de contraception avant l'IVG. Cela nous rappelle la fréquence des échecs de contraception, trop souvent absente des débats concernant la remise en cause de la légalité de l'IVG, ou un raccourci est souvent fait entre «grossesse non désirée» et «supposée irresponsabilité» des femmes.

Ainsi la survenue d'une grossesse non désirée ne doit jamais, pensons-nous, être réduite à une attitude irresponsable de la part de la femme (comme certain.e.s sont encore tenté.e.s de le faire !), mais au contraire replacer la femme dans son droit à une information de qualité et à une contraception accessible, et renvoyer les professionnel.les à leur responsabilité dans l'accompagnement.

Nos perspectives

Être à l'écoute des nouvelles demandes

À l'écoute de toutes les femmes, nous souhaitons être en capacité de répondre avec compétence aux nouvelles demandes, comme les demandes de méthodes naturelles de gestion de la fertilité, y compris masculines (contraceptions testiculaires). Nous y travaillons par le biais de l'échange de pratiques en interne et de la formation continue de nos équipes.

Faire rayonner les pratiques du Planning Familial

Notamment, en contribuant à la formation de conseillères conjugales, de sage-femme, de médecins généralistes que nous accueillons dans nos équipes, avec une offre élargie de lieux de stage pour les internes en médecine. Nos postures professionnelles féministes, l'écoute et le temps passé en consultations et en entretiens, notre attention à expliquer les contraceptions au mieux sont des compétences professionnelles que nous serons fier.ère.s de proposer et de transmettre à de futur.e.s soignant.e.s.

Autre élément très intéressant de cette étude, 12% des femmes reçues sont dans des fenêtres thérapeutiques (temps de transition entre deux contraceptions) et 5% disent avoir été mal informées sur leur contraception ou la fertilité !

Sacré chantier pour nous, professionnel.les, de réduire massivement ce nombre par l'amélioration de nos pratiques et des informations délivrées.

” **La littérature médicale est riche en données illustrant que l'accès à une contraception dépend d'autres paramètres que le choix individuel des patientes : l'offre de soins, les violences vécues, les inégalités sociales en santé... C'est à tous ces niveaux -là qu'il faut continuer à agir !**

3000 consultations

réalisées en 2018 auprès de nos usagères/ers dont le 1er motif est la contraception.



Nous privilégions une action basée sur **l'écoute de la demande**, même si celle-ci peut nous interpellier quand par exemple la pilule, obtenue de haute lutte y a 50 ans, se voit aujourd'hui remise en question au profit des «méthodes naturelles» dont les femmes ont longtemps subi le manque de fiabilité. Notre accompagnement respecte la situation et la demande de chaque femme, sans jugement ni « recommandation », sur la base de l'information la plus complète et la plus juste.

Lutter contre les inégalités en proposant un accompagnement de qualité à toutes les femmes

Nous luttons au quotidien contre les inégalités sociales existantes en termes d'accès aux services de santé, notamment grâce à des actions « d'aller vers » les publics les plus précaires. Nous proposons un accompagnement de qualité en améliorant sans cesse nos connaissances par le biais de la formation et de l'échange de pratiques.

NOTES

¹ Moreau, Caroline, Julie Desfrères, et Nathalie Bajos. « Circonstances des échecs et prescription contraceptive post-IVG : analyse des trajectoires contraceptives autour de l'IVG », *Revue française des affaires sociales*, no. 1, 2011, pp. 148-161.

Contribuer à l'amélioration des connaissances et des pratiques professionnelles en partageant notre expérience et nos observations

Par exemple, l'étude D-coupe a été présentée en décembre 2018 à de nombreux professionnels à l'occasion de la journée régionale de l'association PLEIRAA, une plateforme d'expertise IVG en région ARA, et sera peut-être publiée. Le protocole de contraception testiculaire mis au point par les équipes du Planning Familial sera présenté en 2019.



En 2018, constatant que, dans certaines pharmacies, l'accueil réservé aux mineures désirant débuter une contraception ou en demande d'une contraception d'urgence

n'était pas conforme à la loi, le Planning Familial de Grenoble a adressé un courrier à une quarantaine de pharmaciens pour les encourager à appliquer les dispositifs prévus par la loi, notamment :

- ▶ Les mineures peuvent bénéficier de la contraception gratuite et protégée par le secret,
- ▶ Les mineures ont accès à la contraception d'urgence gratuite et anonyme, sans ordonnance et sans qu'il soit contraindre d'y avoir recours à plusieurs reprises...
- ▶ Les personnes souhaitant poursuivre leur contraception peuvent bénéficier d'une prolongation d'ordonnance de 6 mois par le-la pharmacien-ne si celle-ci date de moins d'un an.



A savoir

Pill'oops est une appli développée par le Planning Familial pour suivre sa prise de pilule plus facilement. Pill'Oops permet notamment de programmer un rappel quotidien à l'heure de la prise du comprimé, de bénéficier d'un suivi de son cycle et de trouver des conseils sur la marche à suivre en cas d'oubli.

Et parce qu'un oubli peut arriver à tout le monde, l'application renvoie également vers le numéro vert du Planning familial (0800.08.11.11) pour avoir accès à toutes des informations utiles concernant la contraception, l'IVG, ou la sexualité.

A savoir

Il ne suffit pas de savoir quel moyen de contraception on veut : la liberté, c'est également d'avoir les moyens de ses choix. De nombreux modes de contraception sont aujourd'hui peu ou pas remboursés par la sécurité sociale, ce qui constitue un obstacle au choix pour certaines étudiant.e.s.

La LMDE milite pour le remboursement à 100% par la sécurité sociale de tous les contraceptifs. En attendant, elle a mis en place des remboursements forfaitaires pour que le choix de sa contraception ne soit pas guidé par son budget, mais par ses besoins.

La LMDE s'est entourée du Planning Familial et de la CADAC pour réaliser le guide

« Y'a pas que la pilule dans la vie » en 2013. En 2019, les choses n'ont guère évolué en matière de remboursements!



L'avortement, un enjeu politique

” «N'oubliez jamais qu'il suffira d'une crise politique, économique ou religieuse pour que les droits des femmes soient remis en question. Ces droits ne sont jamais acquis. Vous devrez rester vigilantes votre vie durant. »



Simone de Beauvoir ne s'y était pas trompée. 70 ans plus tard, l'avortement et la contraception, les deux facettes d'un même droit pour les femmes, celui de maîtriser sa fécondité, de choisir sa vie, sont régulièrement menacés.

Constat dans nos centres

Notre association s'est engagée dans la pratique des IVG médicamenteuses (IVGM) depuis 2010. A ce jour, certains de nos centres ne peuvent proposer cette prise en charge aux femmes faute de temps de consultations médicales et/ou de disponibilité des conseillères permettant de garantir un accueil et un suivi de qualité pour les femmes. Comme dans beaucoup d'autres structures, et malgré la possibilité donnée aux sages-femmes de pratiquer les IVGM, nous rencontrons des difficultés pour recruter ou remplacer le personnel médical.

305
femmes
ont eu une
IVGM

en 2018, accompagnés par nos équipes. 16 d'entre elles étaient mineures, c'est-à-dire 5%.

Au total en 2018, nos équipes ont accompagné 305 femmes, pour une IVG médicamenteuse les dans les centres de Bourgoin-Jallieu, Gambetta, Saint-Égrève et Villefontaine. Un accompagnement qui implique selon les cas plusieurs consultations médicales et plusieurs entretiens avec une conseillère, avant et après la prise du médicament.

” Pour autant, nous constatons cette année une augmentation du nombre d'IVG médicamenteuses effectuées de l'ordre de 20 à 47% selon les centres. Les femmes n'avortent pourtant pas plus dans notre région, mais l'organisation de l'accès à l'IVG dans les hôpitaux, comme en libéral, pose problème.

Mise en place des nouvelles lois en 2016: où en est-on?

Le délit d'entrave numérique



La loi du 20 mars 2017 prévoit que la désinformation sur internet est passible d'une peine de 2 ans de prison et 30 000€ d'amende.

Cependant, la rédaction de cette loi (réécrite plusieurs fois pour respecter les principes généraux sur la liberté d'expression) est ainsi faite que les recours sont très difficiles.

A ce jour, en tout cas, aucune plainte n'a été déposée. Les sites qui étaient dans le viseur, comme www.IVG.net n'ont pas été inquiétés et ne sont d'ailleurs pas inquiets, ils figurent toujours en bonne place sur les moteurs de recherche.

La loi n'a pas eu d'effet car elle est trop complexe. Pour prouver l'entrave, on doit être en présence d'une femme qui cherche à s'informer sur l'IVG, qui subit des menaces ou pressions assez graves pour qu'elle s'en rende compte, qu'elle en soit suffisamment affectée pour aller porter plainte, et qu'elle garde des preuves de ce qu'elle a subi...

” En effet, si les menaces ne visent plus directement une remise en cause du droit à l'avortement, elles en rendent les conditions d'application de plus en plus difficiles.

Les politiques d'austérité, la multiplication des ingérences religieuses, la fermeture de 130 centres d'IVG en 10 ans, les déserts médicaux ne permettant pas à certaines femmes d'accéder à des structures dédiées et le manque de formation des médecins sont autant de facteurs qui constituent un frein quant à l'accès à un droit fondamental pour les femmes.

Contraception et IVG : un droit constitutionnel...

Afin de consolider le droit à l'interruption volontaire de grossesse et déjouer sa remise en cause, qui est au centre des combats engagés par les forces réactionnaires à l'échelle européenne et en France, un groupe d'élus de l'opposition a proposé l'inscription du droit à la contraception et à l'avortement dans le préambule de la Constitution.

L'Assemblée Nationale a finalement rejeté, en juillet dernier cette proposition, le gouvernement jugeant ces droits suffisamment garantis. Et pourtant...Les récentes actualités nous confirment que, bien qu'inscrite dans la loi depuis 1975, l'IVG n'est toujours pas « légitime » et on demande encore aux femmes de se justifier.

Pouvoir médical : quand un syndicat dérape et menace d'une « grève des IVG »

Le SYNGOF (Syndicat National des Gynécologues et Obstétriciens de France), l'un des plus importants syndicats de gynécologues et obstétriciens de France qui s'était déjà fait remarquer par l'intermédiaire de son président qui annonçait dans les médias ne plus pratiquer d'avortement qu'il considérait comme un homicide, s'est à nouveau distingué en menaçant de donner l'ordre à ses adhérents d'arrêter de pratiquer des IVG, au motif de se faire entendre par la ministre de la santé à propos d'une revendication concernant le fonds de garantie de leur profession.



Cet épisode scandaleux questionne à nouveau la clause de conscience spécifique à l'IVG. En effet, le code déontologique des médecins stipule leur droit à refuser les soins pour des raisons professionnelles ou personnelles hors cas d'urgence.

Ils/elles sont tenu.e.s d'en informer leur patient.e et de transmettre au médecin désigné.e les informations nécessaires à la poursuite des soins.

Lorsque le délai légal est dépassé

5.000 Françaises se rendent tous les ans à l'étranger pour avorter, quelles que soient les raisons: une difficulté à faire un choix, une mauvaise information, une grossesse remarquée tardivement, des praticien.es réticent.es, des rendez-vous tardifs, une période de congés entraînant un manque de personnel ...

Une réalité qui n'a pas changé depuis 17 ans, et qui affecte encore plus durement les femmes les plus précaires qui ne peuvent pas réunir des sommes pouvant s'élever à plus de 2500€ (hors transport et hébergement). Hors du cadre légal de prise en charge, aucune aide financière n'est alors envisageable.

” Certaines associations ont déjà mis en place des caisses de solidarité permettant d'accompagner ces femmes, et notre association y réfléchit activement, tout en revendiquant un allongement des délais légaux en France.

La législation ne suffit pas à garantir l'accès à l'IVG. Il exige un engagement ferme, des ressources humaines et financières dédiées. Toucher au droit à l'avortement de quelque manière que ce soit, ne touche pas seulement au droit des femmes à disposer de leur corps, mais au socle de ce que doit être une démocratie. Lorsque les femmes peuvent maîtriser leur capacité de procréation, elles sont en position de s'affirmer comme sujet de droit, rigoureusement égaux aux hommes.

Le respect de ce droit fondamental pour les femmes, passera par une véritable éducation à la sexualité, permettant à toutes et tous de revendiquer l'application des lois, indépendamment des discours visant à culpabiliser les femmes.



Or, en France depuis la loi de 1975, une clause de conscience spécifique s'applique à l'IVG, précisant qu'un.e médecin n'est jamais tenu de pratiquer une IVG, de même qu'aucun.e sage-femme, aucun.e infirmier ou infirmière, aucun.e auxiliaire médical quel qu'il/elle soit n'est tenu de concourir à cet acte médical.

Instaurée en 1975, cette clause a servi, sous forme de compromis, à faire 'passer' la loi sur l'avortement. 44 ans plus tard, il est largement temps de supprimer cette clause spécifique ! Aucune étude, aucun chiffre ne peut renseigner sur la proportion de médecins qui refusent de pratiquer cet acte. Impossible de savoir si des raisons invoquées concernent des convictions personnelles, ou le manque d'intérêt et de rentabilité de cet acte, si les praticien.nes qui étaient en faveur de l'IVG sont parti.es à la retraite, et qu'il n'y a pas la même relève ; **le fait est qu'il y a moins de gens disposés à pratiquer un avortement.** Pour les femmes, et particulièrement dans les déserts médicaux, qui se heurtent à un refus, ce sont parfois des kilomètres à parcourir pour être prises en charge.

A savoir

5000 femmes vont tous les ans, à l'étranger pour avorter, au motif qu'elles dépassent le délai légal de 14 semaines d'aménorrhée. L'IVG est alors à leurs frais, ainsi que le déplacement et l'hébergement.

Le coût d'une IVG varie selon les pays étrangers, selon les cliniques et selon le nombre de semaines d'aménorrhée, entre 500 et 2500€ (hors frais d'hébergement et de transport).

Violences : la parole libérée mais des moyens contraints



Toutes nos équipes accueillent des personnes victimes de violence : selon les lieux, les statistiques montrent au mieux une stagnation des situations de violence mais le plus souvent une augmentation. La violence arrive souvent cachée, sous couvert d'autres mobiles d'entretiens ou de consultations plus « classiques » de nos centres de planification : contraception, conseil conjugal, entretien pré-IVG...

Plus de violences ou plus de parole ? L'effet #metoo...

#metoo, #balance ton porc, 'Noustoutes' (mouvement national dont l'objectif principal est d'en finir avec les violences sexistes et sexuelles, auquel le Planning Familial a participé avec le comité local): nul doute que ces différents mouvements ont libéré la parole.

Les CPEF du Planning Familial sont des lieux privilégiés pour le recueil et l'accompagnement des violences sexuelles subies puisque les questions de sexualités sont au centre de notre travail et nous sommes identifié.e.s comme tel.

**630
femmes**

sont venues en 2018, spécifiquement pour nous parler de situations de violences, dont 307 concernaient des violences conjugales.

Sans compter les situations de violence qui ont émergé au cours d'un entretien dont ce n'était pas l'objet premier.

**1000
heures**

d'entretien de conseillères ont été consacrées à des situations de violence.



La formation continue pour contrer les violences faites aux femmes

L'ensemble des équipes du Planning Familial 38 a bénéficié des excellentes formations proposées par le Conseil Départemental de l'Isère pour mieux accompagner les victimes de violences :

- ▶ « Violences conjugales et intrafamiliales : se former pour agir », par Marie France Casalis, Pôle formation Viols-Femmes-Informations, 3 jours.
- ▶ « Violence dans le couple : une souffrance pour l'enfant, un défi pour la parentalité » par Karen Sadlier, docteur en psychologie clinique, 1 jour.
- ▶ « L'auteur de violences conjugales : de l'agresseur au système maltraitant jusqu'à son impact sur les systèmes de prise en charge », par Linda Tromeleue et Samuel Rassinon, psychologues, 3 jours.

” La violence : plus on la cherche, plus on la trouve.

Un questionnaire ciblé, quasi-systématique et s'appuyant sur la formation de nos professionnel.le.s permet aux femmes et aux hommes d'exprimer des situations de violences tues jusqu'alors.

Poser la question c'est tendre une perche que la personne prendra, maintenant ou plus tard, et c'est envoyer le message que dans les CPEF on peut parler des violences.

Et s'il est vrai que la parole, dans le cadre d'une écoute bienveillante et non jugeante, a une valeur thérapeutique intrinsèque, souvent nous sommes frustrées par les limites de cet accompagnement et notamment par l'absence de relais, de structures d'accueil pour les cas les plus urgents, les plus désespérés. C'est le cas à Villefontaine par exemple, où les situations de violence sont fréquentes.

Polymorphie & définitions de la violence

La violence prend de multiples formes (physique, psychologique...) et s'exprime en de multiples sphères de la vie : violence intrafamiliale, harcèlement à l'école, sur le lieu de travail, cyber-harcèlement, harcèlement de rue, violences conjugales, violences sexuelles... L'appréciation de la violence est subjective.

” Nous constatons que souvent, les victimes n'ont pas conscience de la situation de violence, ainsi des jeunes filles ou jeunes femmes qui parlent de rapports sexuels douloureux, plus ou moins consentis (selon leur propos !) sans pour autant identifier cela comme quelque chose de violent.

Malgré la douleur, elles acceptent ces pratiques sexuelles au motif de faire plaisir à leur compagnon, au détriment de leur propre plaisir. Certaines nous disent ne pas savoir ce dont elles ont envie ou pas dans la sexualité, ni ce qui leur procure du plaisir ou non.

” L'accompagnement est donc une première étape afin de conscientiser et formuler la qualification de violence.

Notre impact sur la prévention des violences

En 2018, nous avons réalisé des animations collectives auprès de 13 000 élèves du secondaire, avec lesquels nous abordons les thématiques de la violence.

Harcèlement, consentement, respect de l'autre, nous échangeons avec eux grâce à notre approche d'éducation populaire et les outils du Planning Familial, adaptés aux groupes d'âge et aux situations. Cette sensibilisation peut, et à notre sens *doit* se faire dès le plus jeune âge, comme nous le permettent nos compétences de conseillères conjugales et familiales, notre expertise et nos outils.

” Globalement, pour la prise en charge des femmes victimes de violences, les ressources manquent !

Le suivi des personnes victimes de violences est très chronophage pour les équipes (Cf. l'histoire de Nora). Les entretiens sont longs et répétés, et mobilisent d'importantes ressources humaines, alors que nos professionnel.le.s sont déjà sous tension dans tous nos centres. Nous manquons souvent d'associations partenaires pour les accompagnements juridique et social.

Et surtout, les possibilités d'hébergement d'urgence sont totalement insuffisantes, ce qui représente un frein majeur dans la résolution de certaines situations !

Les enjeux pour 2019 : continuer et renforcer le travail en réseaux

► Dans la vallée du Grésivaudan, **le réseau « REAGIR – réseau violences conjugales »** dont fait partie l'équipe du CPEF de Villard-Bonnot propose des séances d'Intervision, des temps de réflexion-formation avec les partenaires, en invitant des intervenants spécialisés : déléguée départementale aux droits des femmes, Association solidarité femmes, Juge aux Affaires Familiales et avocate, service de gendarmerie...

► A Villefontaine, le travail de construction du réseau est en cours, sa charte est en cours d'élaboration. En projet : des rencontres avec des professionnel-le-s qui apportent de l'information sur leurs pratiques.

► A Bourgoin-Jallieu, un réseau se met en place, auquel l'équipe du CPEF de Bourgoin Jallieu a prévu une participation active axée sur l'identification et la coordination de ressources d'urgence.

Faire émerger la parole, sortir du secret de la violence : c'est un premier pas. Et après ?

A Villefontaine, nous avons mis en place des groupes de parole pour les femmes victimes de violence. Le groupe constitue une énergie puissante qui aide à la transformation et potentialise les capacités de résilience individuelle. Les femmes voient qu'elles ne sont pas seules à vivre ou avoir vécu de la violence, cela allège leur sentiment de stigmatisation. En créant des liens, elles peuvent sortir de l'isolement qui entretient le cercle de violence.

Nous constatons les effets bénéfiques de ces groupes de parole que nous espérons avoir les moyens de pérenniser.



L'histoire de Nora

Nicolas *, 17 ans, a participé à une animation collective réalisée par des conseillères de Villefontaine dans son lycée. En rentrant à la maison, il dit à Nora *sa mère : « *vas voir le Planning Familial, elles pourront t'aider* ». Nora n'est pas certaine que sa situation puisse être qualifiée de violence conjugale, car « *[son conjoint] ne tape pas souvent* ».

Nora a été accompagnée pendant de nombreux mois pour identifier le cercle de la violence, l'emprise, la souffrance de ses enfants. Puis pour identifier les ressources existantes et sortir de l'isolement. Finalement Nora se décide à porter plainte. La conseillère du Planning Familial est auditionnée par un officier de police judiciaire qui met tout en œuvre pour que le conjoint violent soit interpellé tout en préservant la sécurité de Nora et ses enfants. L'accompagnement de Nora continue pour la soutenir dans ses démarches et éclairer son potentiel à prendre sa vie en main.

* les prénoms ont été changés



Les situations de violences faites aux femmes (au sens large) ont un coût élevé pour la société française: estimé en 2014 à la demande de la Direction Générale de la Cohésion Sociale, à 3,6 milliards d'euros en 2012 (hypothèse basse..., dont 21% de coût directs, médicaux ou autres, 66,8% de coûts indirects et 11,7% de coûts pesant sur les enfants).

N'est-il pas plus judicieux d'investir dans la prévention ?

Sexualité et handicap

Tout être humain désire, éprouve du plaisir, et aime. Comme tout individu, les personnes en situation de handicap doivent pouvoir accéder à la vie affective et à la sexualité.

Handicap & Alors ?

Un programme national du Planning Familial



Nos équipes ont continué leur travail **auprès de personnes en situation de handicap, mais aussi auprès des professionnel.le.s qui les entourent, auprès des institutions** qui les accueillent et **auprès de leurs familles**, en déployant les différents volets du programme national du Planning Familial « Handicap & Alors ? », soutenu par l'ARS.



Témoignage de Pierre

« A 60 ans j'ai dû quitter l'institution où vivait aussi ma compagne. Maintenant on ne peut plus se voir ! ».

La retraite, pour une personne en situation de handicap, est synonyme de changement d'institution...et parfois d'une séparation imposée du ou de la partenaire. Une grande source d'inquiétude que des résidants ont partagée avec nous.

⇒ Mise en place du programme 'Handicap et Alors'

Un partenariat durable a été mis en place entre notre équipe de Villard-Bonnot et **L'IME Le Barioz** dans la Vallée du Grésivaudan, qui accueille des jeunes en situation de handicap jusqu'à l'âge de 20 ans. En 2018, ont eu lieu :

- 25h de groupe de parole auprès des jeunes complétées par une dizaine d'entretiens individuels,
- 2 jours de formation avec les professionnels complétés par deux jours en mars 2019,
- 2 séances d'information auprès des parents,
- 3 séances de réflexion à destination des institutionnels (cadres socio-éducatifs, psychologue, médecin) début 2019 avec 3 séances d'analyse de la pratique professionnelle.

Nos actions s'inscrivent dans une démarche de **transfert de compétences** permettant aux professionnels d'envisager la mise en place d'animations sur ces thèmes en interne, en les aidant à lever leurs freins.

89
personnes
en situation
de handicap

ont pu bénéficier d'interventions collectives sous forme de groupes de parole sur leur lieu de vie. L'objectif est d'offrir un espace de paroles sur les questions de sexualité et de vie affective, permettant des choix autonomes dans une relation libre et consentie.

Nos animations d'éducation à la sexualité

Dans le cadre de nos activités d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle, nos équipes interviennent régulièrement auprès de jeunes en situation de handicap.

” **Ces interventions demandent un temps important de préparation et une grande souplesse, une adaptabilité des intervenantes, notamment auprès de publics porteurs de polyhandicaps.**

126
animations

ont été réalisées en 2018 dans 18 établissements (classes ULIS, Instituts médico-éducatifs, Instituts médico-pédagogiques, ...)

⇒ Partenariat avec le Centre Hospitalier Alpes-Isère

Ce partenariat entre dans sa 3ème année avec le pôle «Troubles du Spectre de l'Autisme», qui accueille des adolescents. Quatre groupes de jeunes ont bénéficié d'animations collectives co-animées avec un.e professionnel.le de l'institution.

- Un rapport au corps complexe pour certain.es de ces jeunes, ce qui a nécessité d'adapter le contenu des séances et les outils utilisés pour ne pas créer de résistance ;
- Des thématiques qui suscitent intérêt et participation : l'intimité, le consentement, le respect de soi et des autres.

Accueil et accompagnement des personnes trans à Grenoble et Bourgoin

Voilà 10 ans que le Planning Familial s'est positionné, lors de son Congrès national de 2009 à Lille, pour la défense et l'accompagnement des personnes trans et/ou intersexes. Pour lutter contre les actes transphobes, les discriminations et les violences, pour donner aux personnes trans l'accès à des soins et à une information de qualité, pour leur ouvrir un espace accueillant et non jugeant et faciliter le soutien entre pairs, nous avons mis en place un certain nombre d'actions en collaboration avec notre partenaire, l'association RITA (Ressort Trans et Intersexe en Action).



” Nos actions sont basées sur le respect du principe d'autodétermination et du consentement éclairé, sur une approche dépsychiatrisée et dépathologisée, en accord avec les recommandations les plus récentes de l'OMS (adoption officielle de la CIM-11 par l'Assemblée Mondiale de la Santé en mai 2019).

Des permanences

Une permanence mensuelle pour les personnes trans et/ou en questionnement, a été tenue bénévolement par RITA en 2018 et accueillie dans les locaux du Planning Familial de Grenoble. La demande est en constante augmentation. Certaines personnes viennent de loin car aucun accueil du même type n'existe dans leurs départements.

500 personnes

ont fréquenté les permanences trans en 2018 dont près de 70% avaient moins de 25 ans.

4 permanences pour les proches des personnes trans ont été proposées et animées en collaboration entre RITA et le Planning Familial en 2018, accueillant un total de **130 personnes** : pour maintenir un tissu social et familial soutenant, toujours dans l'idée de réduire le risque de suicide plus de quatre fois plus élevé chez les jeunes trans que dans le reste de la population.



L'accueil individuel et les consultations

Des entretiens sont réalisés par nos professionnel.le.s : animateur de prévention pair ou conseillère conjugale et familiales.

100 pers. reçues en entretien

pour un total de 200 entretiens à Grenoble, et 28 à Bourgoin-Jallieu.

500 consultations médicales

pour 190 personnes en 2018. Motif: suivi gynécologique et/ou suivi du traitement hormonal en cours.

La demande est aujourd'hui très forte au Planning Familial parce que nos médecins offrent un accueil et des pratiques de qualité, informé.e.s, non-jugeant.e.s et non-discriminant.e.s

Il nous paraît donc important de partager nos connaissances et de faire rayonner nos pratiques à travers des actions de formation / information, afin de permettre une meilleure réponse des professionnel.le.s de la santé aux demandes de soins des personnes trans.

Bon à savoir : le réseau Fil Rouge

Le 4 avril 2018 : les premières rencontres du réseau Fil Rouge organisées par RITA et le Planning Familial et soutenues par la Ville de Grenoble, ont rassemblé 100 professionnel.le.s des milieux social, médical, paramédical, juridique, pédagogique, administratif... pour des ateliers de sensibilisation, des échanges de pratiques et d'informations. **Un accueil non-discriminant des personnes trans par les professionnel.le.s de tous secteurs (santé, social, vie citoyenne, éducation...)** est l'objectif visé par nos actions de sensibilisation et d'information.

Les perspectives pour 2019

- ▶ Le Planning Familial et son partenaire RITA sont en cours d'élaboration d'un protocole de recommandations d'accompagnement des personnes trans.
- ▶ Une convention a été signée début 2019 pour formaliser le partenariat entre le Planning Familial et RITA.
- ▶ Une coordination interéquipes formalisée avec des réunions pluriannuelles, que nous espérons porter au niveau de la Région AuRA.
- ▶ Le Planning Familial contribue à un groupe de travail « santé LGBTI » au niveau national.
- ▶ La mise en œuvre d'une formation destinée aux médecins qui souhaitent accompagner des personnes trans dans leur parcours.

L'éducation à la sexualité



La circulaire Schiappa de 2018 a rappelé la nécessaire application de la Loi 2001 (Loi Aubry) sur l'éducation à la sexualité, à raison de trois séances par an, de l'école primaire au lycée. **La quantité d'infos générée par cette circulaire démontre bien la mystification qui est encore faite de cette éducation.**

100 établissements visités

En 2018, nos équipes de CCF sont intervenues dans 100 établissements scolaires isérois.

	Nb d'animations	Nb d'élèves
Écoles primaires	267	2224
Collèges	670	7500
Lycées	374	5200
Total	1 300	15 000

Comment nous travaillons auprès des enfants et des jeunes ? Une approche sensible et adaptée selon les âges.

➔ Avec les primaires

Les séances d'animation collective sont construites en fonction des demandes des enfants, de « là où ils en sont ».

” L'enfant est acteur et c'est à ses questions que l'on répond, en s'adaptant à son niveau de langage et à son âge. Jamais nous n'aborderions la sexualité de front avec une classe de primaire.

En revanche si les enfants ont des questions, nous tentons d'apporter une réponse ! Nous intervenons en petits groupes (une vingtaine d'enfants maximum) pour faciliter la parole, à deux conseillères, si cela est possible, et avec l'insituteur-trice.

On définit le cadre de la séance, on utilise des outils : jeux, saynètes type théâtre-forum, photo-langage, lectures... afin de rendre la séance vivante et participative, de **faciliter la participation et s'assurer que chacun se sente respecté.**

Le consentement et le respect : des notions clefs !

L'idée c'est d'aborder les relations humaines, avoir conscience que notre corps nous appartient, cela permet de comprendre que le corps des autres leur appartient.

” En travaillant sur la notion de consentement, on travaille nécessairement sur le respect de la volonté des autres, la coopération et le vivre ensemble. Nous pensons que le plus tôt est le mieux, pour aborder ces notions !



Outil pédagogique « 1=11 » © du Planning Familial Isère

Notre partenariat avec la Ville de Grenoble

Dans le cadre de notre partenariat avec la Ville de Grenoble, et en particulier le Pôle Prévention et Éducation pour la Santé (PPES), un référentiel commun d'intervention sur la puberté dans les classes de CM2 a été co-construit. Ces animations, réalisées à la demande des écoles primaires de Grenoble, sont assurées par l'équipe « Interquartiers » du Planning Familial ou par les médecins et travailleur.se social.e de la santé scolaire, **parfois en binôme.**



Des thématiques de travail ont été identifiées en commun : **puberté, pornographie, sexualité, adolescence, questions identitaires, relations filles-garçons.** Un travail de comparaison d'outils et d'approches a été fait, permettant de croiser les pratiques et de convenir de principes communs d'intervention.

Thématiques abordées avec les primaires (CP-CM2)

- L'estime de soi
- La confiance en soi
- Les émotions
- La capacité à dire oui ou non, l'expression du consentement
- La question du genre : c'est quoi être une fille/un garçon ?
- La coopération, le vivre ensemble
- Les différentes parties du corps en s'adaptant à leur âge.

➔ Avec les ados et les préados

Nous adoptons toujours une approche participative, y compris dans la transmission de connaissances, en partant de ce que les élèves connaissent.

” Nous privilégions le dialogue, les échanges et la confrontation de points de vue, sans apporter un discours qui pourrait sembler dogmatique.

Nous pouvons nous aider d'outils et supports adaptés. Cela demande que nous ayons une bonne maîtrise des techniques d'animation, pour rester dans une posture professionnelle face à des propos jugeants, racistes, homophobes... parfois, le rappel du cadre légal est nécessaire.

Malheureusement nous sommes souvent appelées en « mode pompiers », quand un établissement est confronté à des comportements inappropriés, des cas de grossesses, des violences, l'irruption de la pornographie... et que l'équipe enseignante se sent démunie.



Outil pédagogique « Agir pour un monde non sexiste »
- Planning Familial Isère©

Les différentes dimensions abordées lors d'une séance

- **Dimension biologique** : anatomie filles et garçons, puberté, IST SIDA, Contraception, IVG...
- **Dimension psycho émotionnelle** : développement des compétences psychosociales, estime en soi et confiance en soi, capacité d'être en relation avec les autres, orientation sexuelle et identité sexuée...
- **Dimension sociale** : réflexion collective autour des questions de stéréotypes de genre, de lutte contre toute forme de discriminations et de préjugés, de l'hyper-sexualisation... dans le souci de faire émerger dans les consciences la promotion d'une culture de l'égalité filles/garçons et femmes/hommes...
- **Dimension juridique** : information sur le cadre légal autour des violences, harcèlement et consentement.

” L'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle mériterait d'être pensée comme un processus continu, mieux intégré au projet d'établissement.

NEWS

Amandine Henry, capitaine de l'équipe de France féminine de football, invitée de France Inter, le 27/05/2019



- Léa Salamé: « comment une petite fille sait qu'elle veut jouer au foot? »
- Amandine Henry: « comme un garçon de 4 ans, je pense »

Entendu au cours d'une animation scolaire:
« Je suis un garçon parce que je ne suis pas un travelot »

Le Planning Familial de l'Isère , organisme de formation

Structuration, développement, conformité

- **Un organisme de formation référencé au Datadock:**
Une prise en charge financière possible par les OPCO dans le cadre de la formation continue.
- **Des moyens humains dédiés au développement des formations** avec le recrutement d'une chargée de développement et de coordination en 2017 et d'une assistante prévue, début 2019.
- **Une équipe de 12 formateur.trices**, composée de conseillères conjugales et familiales, d'une médecin et d'un animateur de prévention, bénéficiant d'une formation de formateur dispensée par Arobase.
- **Un travail constant de mise en conformité** avec les exigences de la réforme de la formation continue.

Pratiques pédagogiques et ressources : la valeur ajoutée du Planning Familial

- **Une pédagogie interactive** centrée sur l'échange, les discussions et la co-construction, qui favorise l'implication personnelle, l'expression de soi et le travail sur les représentations sociales.
- **Une démarche de cohésion** d'équipe et de mutualisation des pratiques pédagogiques et des outils, qui se traduit par des journées de séminaire (en mars et en septembre 2018).
- **Le soutien et l'implication de nos professionnel.les** qui reçoivent, tuteurent et guident des stagiaires dans nos centres de planification et d'éducation familiale, offrant ainsi des lieux de stage enrichissants et un accompagnement de qualité pour la partie « pratique » des formations.
- **Un fond documentaire riche** de 5000 références mis à la disposition des stagiaires, et l'utilisation d'un espace numérique pour les supports théoriques et bibliographiques de nos formations.

Des partenariats

- ▶ **Avec les Planning Familial de l'Ardèche, de la Drôme, des Bouches-du-Rhône, de l'Hérault** : des formations co-construites : « Education à la sexualité », « Education à la sexualité et ados en difficulté », « Contraception, IVG, IST » ; une mutualisation des pratiques et des outils, une réflexion commune sur les questions d'évaluation notamment.
- ▶ **Avec la Ligue de l'Enseignement**, dans le cadre de la formation des jeunes en service civique, sur les thématiques du harcèlement scolaire, de la lutte contre les stéréotypes de genre, de l'engagement.
- ▶ **Avec la Fédération Régionale du Planning Familial** (Auvergne Rhône-Alpes), notamment pour une offre de formations dans le cadre de programmes nationaux du MFPP « Genre et Santé Sexuelle » et « Handicap et Alors ? », financés par l'ARS.

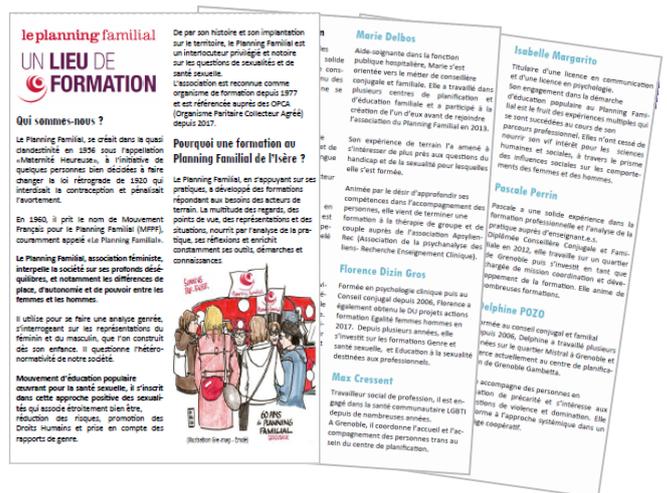


le planning familial
Auvergne-Rhône-Alpes

A savoir

Les financeurs paritaires, les OPCO et Fongecif, ont décidé d'établir un catalogue des organismes de formation répondant à des critères de qualité stricts.

Il s'agit du **Datadock**. Lorsque qu'un centre de formation est référencé au datadock, cela signifie qu'il devient référencé par les financeurs. Tout stagiaire peut alors demander une aide financière afin d'accéder à la formation de son choix.



Pour toute info concernant notre catalogue de formation:
tél: 04 76 87 72 73
email: formation@leplanningfamilial38.org
www.planning-familial.org/fr/nos-formations-456

Une offre de formation riche et diversifiée, toujours en lien avec nos pratiques

- La publication d'un catalogue 2019 riche de 16 formations.
- Une demande importante pour la formation « **devenir animatrice.teur PRODAS** » qui a donné lieu à trois sessions de formation en 2018.
- Plus de 20 professionnel.les formé.es à travers notre programme national « **Handicap et Alors ?** » dans trois établissements : l'IME Le Barioz dans la vallée du Grésivaudan, l'IMP Ninon Vallin à Grenoble et l'APAJH Savoie.
- **Une formation certifiante au métier de conseillère conjugale et familiale** entamée en 2017 par 16 stagiaires, poursuivie en 2018 avec 33 jours de formation théorique et des stages tuteurés encadrés par nos équipes dans nos centres de planification.



Le PRODAS, kézako?

Le PRODAS, ou PROgramme de Développement Affectif et Social, est originellement un programme québécois de prévention précoce qui vise à favoriser le bien-être et prévenir les violences en développant les compétences psychosociales.

Le PRODAS donne l'occasion aux enfants d'apprendre à exprimer leurs sentiments, leurs ressentis, à mieux se connaître, mieux s'accepter et se respecter les uns les autres et favorise ainsi des attitudes constructives. C'est un moment où les enfants se sentent généralement bien et qu'ils réinvestissent au-delà des séances. Le PRODAS vise à favoriser l'autonomisation et la responsabilisation.

Quand ?

Ce programme pédagogique s'inscrit dans le long terme, il peut commencer avec les enfants de 4 ans et se prolonger au collège.

Comment ?

Lors des séances auprès des enfants, on agit de façon coordonnée sur 3 facteurs essentiels du développement affectif et social : la **conscience de soi**, la **réalisation de soi** (et donc l'estime de soi) et l'**interaction sociale**. La méthodologie du programme repose sur un outil central (même s'il n'est pas unique) que les enfants appellent le « **cercle magique** » en lien avec une des histoires qu'on leur raconte pour introduire l'activité.

L'activité 2018 en quelques chiffres :

31 formations dispensées
500 heures de formations dispensées
309 stagiaires accompagné.e.s

Communication et mobilisation

En 2018, l'équipe de communication s'est étoffée grâce au recrutement d'une nouvelle chargée de communication à mi-temps. Au total ce sont 2 chargées de com' à mi-temps qui exercent leur activité d'information et de lobbying auprès des pouvoirs publics, médias, et citoyen.ne.s.

” L'année 2018 a été marquée par une augmentation sensible des contacts média, permettant au Planning Familial de l'Isère de rayonner sur la scène locale.

Une forte mobilisation des citoyen.ne.s et des pouvoirs publics à travers les média locaux

12 communiqués et/ou dossiers de presse sont parus en 2018, en réaction au calendrier parlementaire ainsi qu'aux actualités médiatiques.

Nos communiqués sont envoyés systématiquement à 235 journalistes (tv, radio, presse écrite) isérois. Ces communiqués ont donné lieu à une vingtaine d'articles papiers, une dizaine d'interview radio et 2 reportages TV (reportage avec Françoise Laurant sur le plateau du journal de France 3 Alpes et reportage au CPEF de Bourgoin-Jallieu).

Liste des communiqués/dossiers de presse

- 5 mars 2018 : CP sur le nouveau partenariat signé entre la ville de Grenoble et le Planning Familial.
- 6 mars 2018 : CP sur l'opposition du Planning à la fixation d'un âge pour la reconnaissance d'un consentement sexuel.
- 7 mars 2018 : CP sur le 8 mars 2018 - Journée internationale de lutte pour les droits des femmes.
- 21 mars 2018 : CP sur le Planning Familial de l'Isère contre la définition d'un âge pour la reconnaissance d'un consentement sexuel.
- 15 mai 2018 : CP sur le projet de loi renforçant la protection des mineur.es contre les violences sexuelles.
- 16 mai 2018: CP pour la PMA accessible à toutes les femmes ; le Planning marchera en mai, juin et juillet 2018.
- 21 juin 2018: CP sur la mise en concurrence des associations de lutte contre les violences faites aux femmes, une nouvelle stratégie du gouvernement ?
- 21 juin 2018: CP sur les Etats Unis qui ont décidé de quitter le Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies.
- 5 septembre 2018 : dossier de presse sur l'éducation sexuelle à l'école : oui mais avec les bons outils !
- 28 septembre 2018 : dossier de presse sur l'IVG en Auvergne-Rhône Alpes 2018.
- Novembre 2018 : dossier de presse sur l'engagement du Planning contre les violences faites aux femmes et aux minorisé.es.
- 20 décembre 2018 : CP sur la convergence des luttes et des gilets ?



Reportage à 20h
le 28.09.2019



A l'occasion de la journée mondiale pour le droit des femmes à l'avortement, le Planning Familial de l'Isère a rappelé, par la voix de l'équipe du CPEF de Bourgoin-Jallieu ainsi que par celle de Françoise Laurant, administratrice au Planning, qu'il nous faut rester vigilant.e.s pour que ce droit, issu de la loi Veil de 1975 soit pleinement respecté.

L'équipe de Bourgoin a ainsi rappelé la hausse conséquente de demandes d'IVG à laquelle elle a dû faire face à l'été 2018, du fait de la difficulté d'accès, certes temporaires, au service IVG de l'hôpital de Bourgoin Jallieu. Titre du reportage sur France 3 Alpes: "En Isère, le Planning Familial 38 milite pour le respect du droit à l'avortement"

L'inscription du Planning dans de nouveaux mouvements grenoblois : de nouvelles formes de mobilisations

Grenoble a une longue histoire féministe, la ville est riche de mouvements anciens et actifs. C'est ici qu'a été ouvert le premier centre du Planning Familial de France. L'année 2018 a vu naître de nouvelles formes de mobilisation féministes et de lutte pour une justice sociale, climatique et fiscale.



Ainsi dans la foulée des hashtags #MeToo et BalanceTonPorc, le mouvement féministe #NousToutes s'est organisé en France.

À Grenoble, à un mois de la grande marche nationale contre toutes les violences faites aux femmes et des minorisé.es de genre prévue le 24 novembre 2018, #NousToutes38 a posé ses premiers jalons. Plusieurs associations et collectifs féministes comme le Planning familial, la Plateforme Droits des femmes de l'Isère, des syndicats mais aussi des militant.e.s se sont regroupés localement pour s'opposer aux violences, sexuelles et sexistes, faites aux femmes et aux minorisé.es de genre.

Manifestation couronnée de succès avec 1500 participant.e.s et une couverture médiatique importante. Fort de ce succès, #NousToutes38 a continué à se structurer, en ligne et sur le pavé, afin de continuer à porter haut et fort le combat contre les violences sexistes et sexuelles. Consultez www.facebook.com/NousToutes38/ afin de connaître les prochains rassemblements prévus.



➡ **Convergence des luttes et des gilets : Les féministes de l'Isère se mobilisent à leurs côtés**

En décembre, des associations féministes dont le Planning Familial de l'Isère ainsi que des représentantes de syndicats ont lancé un message de soutien au grand mouvement de contestation sociale face à la politique du gouvernement. Pour les militant.e.s, les intentions d'Emmanuel Macron pénalisent en priorité les femmes, en matière d'emploi, de services publics ou de retraites.

➡ Quelques jours après la traditionnelle manifestation du 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes, au cours de laquelle le Planning Familial 38 était présent en nombre aux côtés des partenaires associatifs, syndicaux et institutionnels, un dilemme a traversé l'association. Bertrand Cantat, ancien leader de Noir Désir, annonçait sa venue à Grenoble pour 2 concerts à La Belle Electrique.

A la question « à quel point peut-on dissocier l'artiste et son œuvre de l'individu ? », le Planning en tant qu'association décidait de ne pas s'inscrire dans les manifestations de colère prévues par le collectif des 'féministes en colère' devant la salle de concert. En effet, aux côtés de la Ligue des droits de l'homme, le Planning estimait que l'individu, ayant purgé sa peine, ne pouvait être interdit d'expression artistique, ce qui s'apparenterait à une double peine. Pour autant, si cela évidemment engageait l'association, des bénévoles ou salarié.e.s pouvaient en leur nom, participer aux manifestations prévues.

Renouvellement du partenariat entre le Planning Familial 38 et la Ville de Grenoble

Début mars 2018, une nouvelle convention de partenariat, co-construite par les équipes de la direction de la santé de la Ville et les équipes du Planning Familial 38, a été signée. Les équipes du PF38 ont ainsi mis à profit leur expertise au cours des événements locaux suivants:

La rédaction du Livre Blanc sur l'égalité des genres et des sexualités

Une vingtaine d'associations grenobloises engagées sur le terrain dont le Planning Familial 38, ont identifié à travers ce recueil, les manques, les urgences au niveau local en matière : d'accès à la santé, d'interventions sur l'espace public, de solutions concrètes pour les personnes victimes de violences (logements d'urgence, etc), de soutien à la parentalité, de lutte contre les stéréotypes et d'égalité femmes-hommes notamment dans l'administration...Le but était de présenter le 27 mars 2019, un plan d'actions communal construit à partir des propositions des associations réunies dans le Livre Blanc et remis au Maire le 14 février 2019.

 **L'animation d'une conférence intitulée « Annie Ferrey-Martin, l'insoumise » dans le cadre de l'exposition Femmes à l'honneur** élaborée par la Mairie de Grenoble. L'historienne Françoise Thébaud a évoqué le rôle qu'Annie Ferrey-Martin a joué dans la lutte pour la maîtrise des naissances et pour l'avortement libre, ainsi que ceux d'autres femmes, engagées comme elles pour l'avortement libre. Une lutte historique toujours d'actualité comme nous l'avons rappelé en introduction de cet événement.

▶▶ Une cinquantaine de personnes étaient présentes à la conférence.

 **La participation le 25 mai à la 5^{ème} édition de la Marche des fiertés lesbienne, gaie, bisexuelle, transsexuelle, transgenre et intersexuée (LGBTI).** Une marche festive ainsi que des stands dont celui du Planning Familial, dans le Jardin de Ville, pour alerter sur les discriminations quotidiennes subies par les personnes LGBTI et revendiquer respect et égalité de tout.e.s.

▶▶ 1300 personnes se sont rendues à la marche et un cinquantaine de personnes sont venues échanger avec nous sur notre stand.

 **La participation à la 1^{ère} édition du Forum des associations**, le 22 septembre au Palais des Sports de Grenoble de 10h à 18h dans le but d'échanger avec d'autres acteurs/trices associatifs/éducatifs/sociaux locaux ainsi que des grenoblois.e.s, et de rendre visible le dynamisme de notre association et l'engagement de nos bénévoles.

►► L'événement a rassemblé 158 associations et près de 3 400 visiteurs.



 **La participation au stand d'information inter-associations relatif à la Journée mondiale de lutte contre le sida**, le 1^{er} décembre 2018, réalisé cette année dans le cadre de la campagne du COREVIH « Vers des Alpes sans sida en 2030 ». ►► Une quarantaine de personnes ont été rencontrées à cette occasion.



Le rôle du cinéma dans la promotion de l'égalité et de la diversité

Le Planning Familial 38 continue de s'appuyer sur des productions cinématographiques de qualité afin de promouvoir, par un autre biais, la lutte pour le respect des droits, contre les violences et pour plus d'égalité.



En mars, 5^{ème} édition du festival de quartier 'Les Dérangeantes'.

A l'initiative du Planning, le festival s'est tenu dans différents lieux de la ville (théâtre, bibliothèque, MJC, MDH, etc) des secteurs Vieux Temple, Abbaye-Teisseire, Prémol.

Des séances de projection-débat

construites par un groupe de partenaires socio-éducatifs ainsi que les conseillères du CPEF Interquartier, associant parfois des groupes de femmes des MDH. Ces séances permettent de libérer la parole et de donner des pistes de réflexions quant à la place des femmes dans la société.

►► 500 spectateurs ont participé à cet événement sur 9 projections.



Le 28 mai, célébration de la fête des non-mères.

Le Planning s'est associé avec l'association Dolce Cinéma de Grenoble afin de projeter au cinéma Le Club, le documentaire 'Lunàdigas' en présence des 2 réalisatrices italiennes. Cette projection fut précédée d'un échange entre une vingtaine de personnes sur la thématique centrale du film : le choix de ne pas avoir d'enfants (d'hier à aujourd'hui).

►► Au total, 54 personnes étaient présentes à la projection-débat. Il a été évoqué par certaines militantes la volonté, voir même la nécessité, de réitérer ces échanges sous forme même d'un groupe de paroles plus régulier.

►► 47 personnes étaient présentes ce soir-là dont de nombreuses étudiantes sages-femmes et médecins.



Le 6 novembre, projection du documentaire « Roller Derby un parcours de battantes »

Dans le cadre du mois de l'accessibilité soutenu par La Métro, le Planning Familial en partenariat avec SOS Homophobie et l'association grenobloise de Roller Derby « Les Cannibal marmots » a organisé une projection-débat à La Vence Scène à St-Egrève.

L'occasion pour les acteurs locaux et le public présent d'échanger sur les discriminations vécues par les minorités sexuelles dans le milieu sportif et amateur et les moyens mis en place pour les dépasser.

►► Une vingtaine de personnes étaient présente à la projection-débat.

►► 22 novembre, projection du documentaire « Paye (pas) ton gynéco »



22 novembre, projection du documentaire « Paye (pas) ton gynéco »

Sur la question des violences gynécologiques, le Planning Familial de l'Isère a organisé une soirée projection-discussion autour du film « paye (pas) ton gynéco » de Nina Faure. Accueillie dans l'amphithéâtre des écoles hospitalières du CHU

SUD et en présence de la réalisatrice, de soignantes du Planning et d'autres structures, cette soirée a permis aux usagère.s et soignant.e.s présentes de se parler en dehors du cadre des consultations, de critiquer certaines pratiques, d'en questionner d'autres et de réfléchir collectivement à la manière d'améliorer et de défendre une posture féministe du soin.

►► 47 personnes étaient présentes ce soir-là dont de nombreuses étudiantes sages-femmes et médecins.

L'information accessible à tous.te.s

A l'heure du numérique, le Planning Familial 38 a tout de même décidé cette année d'axer sa production de plaquettes sur deux grands sujets dans le but de répondre à une demande croissante d'information de nos usager.ère.s sur la gestion naturelle de la fertilité et sur les règles.

Indicateurs de fertilité et des règles à 100%
 Afin de définir le taux de fertilité d'une méthode contraceptive, on calcule l'indice de Pearl. Par exemple, un indice de Pearl signifie que 2 femmes sur 100 utilisent correctement la méthode contraceptive pendant une année et ont eu des enfants dans l'année.

Dans le cadre d'une utilisation courante de la contraception, la fertilité est le plus souvent élevée. Elle est considérée comme très efficace, une méthode contraceptive dont l'indice de Pearl est inférieur à 5%.

Méthode	Indice de Pearl en utilisation courante	Indice de Pearl en utilisation parfaite
Coït interrompu	0,28	0,06
Vasectomie	0,05	0,1
Stérilisation masculine	0,2	0,2
Stérilisation féminine	0,2	0,2
DIU au cuivre	0,2	0,2
DIU au progestatif	0,2	0,2
Préservatif masculin	0,2	0,2
Préservatif féminin	2	15
Diaphragme et spermicide	6	18
Méthodes de planification de fertilité (diaphragme, spermicide, coït interrompu)	14,9	30
Méthodes naturelles	9	11
Coït interrompu	4	12
Contraceptif Mésocycle Thermique	Non évalué à grande échelle, données de Pearl non disponibles	
Contraceptif Mésocycle Thermique	Non évalué à grande échelle, données de Pearl non disponibles	
Autre méthode	85	85

*Indice calculé de l'Institut de Démographie et d'Économie de l'INED (1971-1972) basé sur les données de l'INSEE (1971-1972) concernant les femmes de 15 à 49 ans.

Les méthodes présentées dans cette brochure ne sont pas exhaustives. Les méthodes naturelles de régulation des naissances sont utilisées par une majorité de personnes aujourd'hui en France, à cet égard, il est important de leur offrir respect et place dans notre société et technologique et par une attention particulière.

L'existence d'autres types de contraception dans plus d'humaines pour les femmes présentes dans ce tableau. N'hésitez pas à nous demander des informations.

Tous nos coordonnées en France sur www.planning-familial.org
 0 2000 08 11 11 (appel gratuit)

Plaquette sur la gestion naturelle de la fertilité

Cette plaquette a été rédigée conjointement par des conseillères, des médecins et le service communication du Planning Familial 38.

►► 400 exemplaires imprimés, distribué à la demande lors des entretiens ou consultations individuelles.

Plaquette sur les règles

Cette plaquette a été rédigée conjointement par des conseillères, des médecins ainsi que par Eva Uludag, initiatrice du projet VIVRE SANG (Cf. encart ci-joint).

►► 600 plaquettes distribuées lors d'animations scolaires réalisées par nos conseillères en milieu scolaire et lors du festival Vivre Sang.

Les règles
appelées aussi menstruations

le planning familial 38

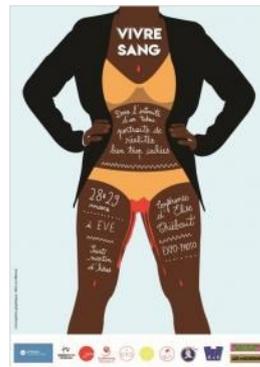
SEXprimer sur internet

GABI, une nouvelle websérie grenobloise a très récemment fait son apparition sur le web dans le but de montrer plus de personnages bisexuelles, queers et racisées dans le paysage médiatique français. Le tournage de l'épisode 4 intitulé "VIENS VOIR LE DOCTEUR", s'est déroulé dans les locaux du CPEF Grenoble-Gambetta et le résultat est là:

<https://www.youtube.com/watch?v=CGfeZoYFwzE>

Au total, ce sont 20 000 vues sur Youtube, il s'agit de l'épisode le plus regardé de la chaîne !

Le projet VIVRE SANG



Le Planning Familial de l'Isère a souhaité pleinement et dès le départ, participer à la réflexion lancée par une jeune militante grenobloise, Eva Uludag autour des menstruations dans le cadre du projet VIVRE SANG.

Ce projet financé par la Metro, a permis de 'redéfinir' les règles au travers d'une plaquette, d'une

expo photo, d'ateliers (ex : fabrication de serviettes lavables), de conférences et de débats (ex : l'endométriase, la santé et les protections périodiques) organisés les 28-29 mars sur le campus de Grenoble.

Le service communication, des conseillères et médecins du Planning ont ainsi été mobilisées aux côtés de blogueuses (Marie-Rose Galès), autrice (Elise Thiébaud) ou médecin (Gérard LINA) connus afin de questionner la place des menstruations dans nos vies, dans notre société, la manière dont nous percevons notre intimité et notre corps et réfléchir sur la manière dont nous voulons les représenter demain.

►► 80 personnes étaient présentes lors de cet événement.

Les autres canaux de diffusions

<http://isere.planning-familial.org/>

@leplanning38

@planningfamilial38

Progression de 70% des abonné.e.s du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018.

1600 « j'aime » pour nos publications de l'année.



Abonnez-vous à notre Newsletter : 200 abonné.es



Et à notre chaîne youtube : [planning familial 38](https://www.youtube.com/channel/UC...)

Notre centre de ressources documentaires

Le centre de documentation est un lieu ouvert à tous.te.s, aussi bien pour les professionnel.le.s que les particuliers. Un espace d'accueil est disponible et permet aux personnes qui le souhaitent de s'informer et/ou de travailler en toute tranquillité. Une documentaliste est présente 28 heures par semaine afin de répondre aux différentes demandes (présentation d'outils, suggestions de lectures, recherches documentaires, bibliographies spécialisées...), sur place ou à distance.

” Cette année 2018 a été marquée par une hausse des demandes documentaires auprès du centre.

Une hausse qui s'explique à la fois par des sollicitations plus importantes de la part des professionnel.le.s mais aussi des personnes en formation et des formatrices.

Les missions du centre de ressources documentaires

- Accueil, accompagnement et orientation des publics dans leurs recherches documentaires
- Assurer la constitution, la gestion, la conservation et la diffusion des collections documentaires du Planning Familial 38
- Veille documentaire spécialisée
- Prêt de documents aux adhérent.e.s de l'association
- Diffusion de supports d'information (brochures, affiches...)
- Production documentaire (mallettes virtuelles, bibliographies sélectives, panorama de presse...)
- Présentation d'outils pédagogiques (sur demande)
- Alimentation et développement de la plateforme documentaire
- Support technique pour les formatrices du Planning Familial 38
- Engagement dans deux réseaux documentaires (Réseau doc 38 et Sudoc) : des partenariats qui permettent d'accroître notre visibilité et d'échanger autour des pratiques, des difficultés...

Chiffres clés



533
demandes



892
prêts



5176
références

disponible sur la
base de données



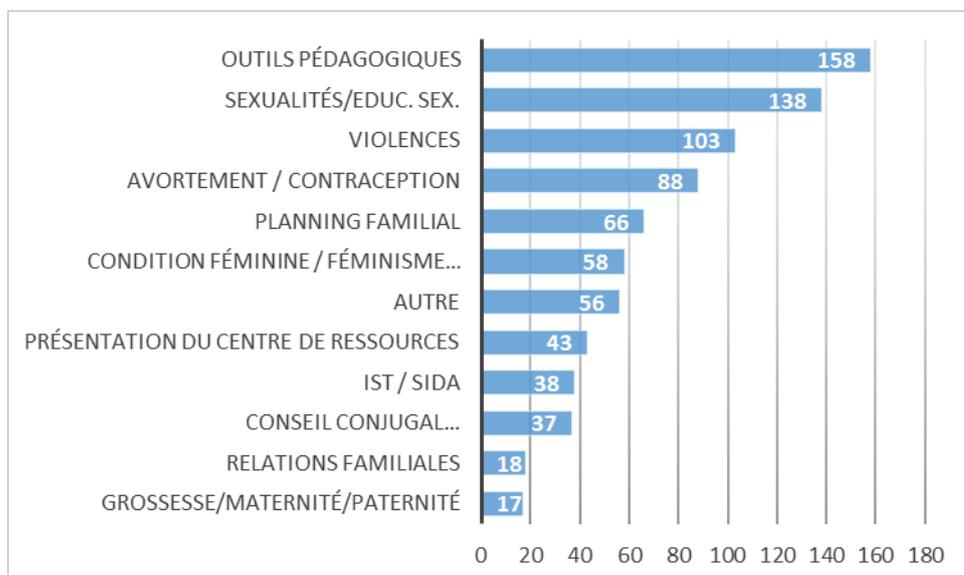
886078
consultations

web sur le portail
documentaire



21338 documents numériques
téléchargés sur le portail
documentaire
doc.leplanningfamilial38.org

Les thématiques



Certaines demandes étaient multithématiques.

Ces thématiques, couplées aux orientations politiques de l'association, vont influencer la politique documentaire du centre.

Le public

Le centre de ressources documentaires du Planning Familial 38 est majoritairement (64%) fréquenté par des professionnel.le.s : professionnel.le.s de santé, travailleuses et travailleurs sociaux, professionnel.le.s de l'information, enseignant.e.s...

Parmi ces professionnel.le.s, la moitié sont des Conseillères Conjugales et Familiales (de tous les centres de planification de l'Isère, qu'ils soient Planning Familial ou non !)



Le centre dispose d'une base de données accessible librement en ligne à l'adresse suivante

<http://doc.leplanningfamilial38.org/>.

Un espace qui se développe continuellement et offre, suivant les profils des utilisateurs et utilisatrices, des données spécifiques (supports de formation, outils pédagogiques numériques, archives...).

Les outils pédagogiques

Le nombre grandissant de demandes concernant les outils pédagogiques (emprunts, conseils ou création), nous conforte dans l'idée de poursuivre le travail **d'élaboration et de promotion** engagé ces dernières années.

Ainsi en 2018, ce sont 4 supports qui ont vu le jour, processus de création avec des partenaires extérieurs ou travail collectif au sein de l'association départementale (association de salariées et membres du CA) :

Le Clito Kit 



Kit proposant un clitoris 3D, une brochure d'information, une fiche pédagogique/liste de ressources, et un schéma anatomique.

Brochure n°1 



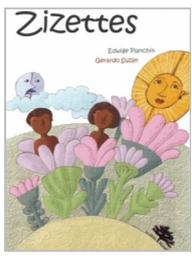
Une brochure sur les méthodes naturelles de régulation des naissances.

Brochure n°2 



Une brochure sur les menstruations que l'on appelle plus souvent les règles

Une fiche péda. 

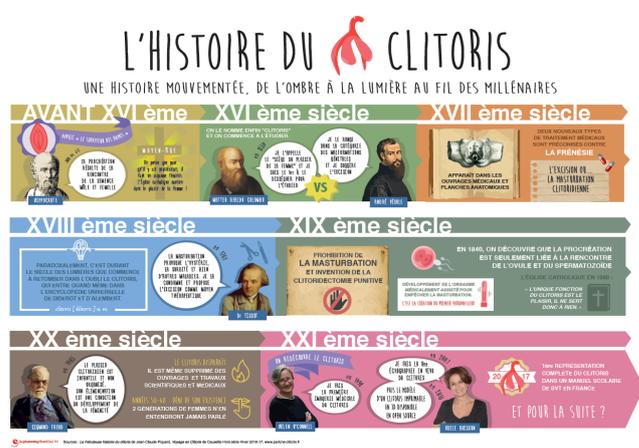


La réalisation d'une fiche pédagogique pour le livre «Zizette» aux éditions Myriadi

Perspectives 2019

- ▶ Une montée en puissance du portail informatique qui sera adaptée à la nouvelle charte graphique de la Confédération et doté d'un logiciel plus performant, ce qui permettra aux utilisateurs un accès facilité, plus ergonomique et surtout plus rapide,
- ▶ Développer des supports de communication pour former le public aux méthodologies et aux outils de recherche documentaire, notamment sur le portail documentaire,
- ▶ Diffuser la nouvelle version de la brochure « Contraception masculine »,
- ▶ Diversifier les prestations proposées aux usager.ère.s,
- ▶ Développer le service de D.S.I. (Diffusion Sélective de l'Information).
- ▶ Promouvoir le nouvel outil « L'histoire du clitoris » (Cf. frise ci-joint) qui retrace la fabuleuse histoire du clitoris du XVIème siècle à notre aire.

La frise clito 



L'HISTOIRE DU CLITORIS
UNE HISTOIRE MOUVEMENTÉE, DE L'OMBRE À LA LUMIÈRE AU FIL DES MILLÉNAIRES

AVANT XVIème siècle : Le clitoris est considéré comme un organe secondaire et on commence à le voir.

XVIème siècle : On se rend compte que le clitoris est un organe à part entière, capable de provoquer des orgasmes et de jouer un rôle dans la fécondité.

XVIIème siècle : Apparition dans les ouvrages médicaux et philosophiques de l'époque de l'existence de la masturbation clitoridienne.

XVIIIème siècle : La masturbation est considérée comme un acte répugnant et puni par la loi.

XIXème siècle : En 1845, on découvre que la procréation est essentiellement liée à la rencontre de l'ovule et du spermatozoïde.

XXème siècle : Le clitoris est considéré comme un organe à part entière, capable de provoquer des orgasmes et de jouer un rôle dans la fécondité.

XXIème siècle : On se rend compte que le clitoris est un organe à part entière, capable de provoquer des orgasmes et de jouer un rôle dans la fécondité.

ET POUR LA SUITE ?

CONTRACEPTION IVG PLANNING FAMILIAL
ACTUALITÉ **SEXUALITÉ** IST SIDA GENRE
GROSSESSE MATERNITÉ PATERNITÉ CONDITION FÉMININE
SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

Nos actions internationales

Toujours impliqué, le Planning Familial 38 continue ses actions au Sénégal, au Burkina Faso et en France avec le même objectif : « Solidarité avec toutes les femmes du monde ».

Sénégal : coopération décentralisée du Conseil Départemental de l'Isère

⇒ Mission au Sénégal oriental (Kédougou) du 15 au 25 février

Suite au partenariat du Planning Familial de l'Isère (PF38) depuis 2014 avec le Comité de Lutte contre les Violences faites aux Femmes de Kédougou (CLVFK), une nouvelle Convention Pluriannuelle de Coopération Décentralisée 2018 - 2020 a été signée, portant essentiellement sur les droits des femmes, l'égalité femme-homme et la prise en charge des violences.

Un fond conjoint du Conseil Départemental de l'Isère et de celui de Kédougou a été mis en place pour financer le projet. Ce fond est abondé par le Ministère des Affaires Etrangères.

Lors de la mission de février, le CLVFK et le PF38 ont fait le bilan du CLVF de Kédougou : fonctionnement, vie associative, objectifs de prise en charge des violences envers les femmes et les filles et actions de prévention, afin d'élaborer ensemble les objectifs et les actions sur le département de Kédougou, ainsi que le développement du partenariat.

Une aide a été apportée à la mise en œuvre de plusieurs causeries, forums et actions pour la journée internationale des droits des femmes le 8 mars. L'engagement du Planning Familial de l'Isère auprès du CLVF a été renouvelé.

En août 2018, la case dans laquelle le CLVF reçoit les femmes a été saccagée, et le Conseil Départemental de l'Isère a accepté de financer les réparations. Ainsi les travaux ont pu commencer fin 2018.



Perspectives 2019

Une mission s'est rendue à Kédougou au printemps 2019, composée d'administratrices du Planning Familial de l'Isère et d'une conseillère conjugale et familiale, pour rétablir la coopération et faire l'état des lieux des besoins en formation des femmes qui interviendront dans la case du CLVF dès lors qu'elle sera opérationnelle.

Une deuxième mission devrait prendre place d'ici la fin de l'année avec un important volet « formation » qui mobilisera deux conseillères du Planning Familial de Grenoble.

⇒ Mission à Tambacounda

A Tambacounda, le Planning Familial de l'Isère souhaite maintenir son soutien mais ne dispose pas aujourd'hui de fonds dédiés. Le Comité de Lutte contre les Violences faites aux Femmes (CLVFT) continue pourtant de recevoir des femmes en situations de violences.

Actuellement le CLVFT fait appel à des ressources locales, comme l'Inspection académique pour la mise à disposition d'une écoutante et la mairie de Tambacounda pour une prise en charge de certains coûts liés à l'hébergement.

En relation avec l'Ambassade de France au Sénégal, nous cherchons des solutions pour continuer à soutenir les actions du CLVF de Tambacounda.

Burkina Faso : coopération décentralisée Ville de Grenoble (quartiers Villeneuve/Berriat) / Mairie de Ouagadougou (quartiers Tanghin, Gounghin) - Planning Familial 38 / RENASAGE

Les associations de femmes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso, avec lesquelles le Planning Familial, et l'Association Départementale 38 en particulier, a travaillé depuis les années 2002, ont créé en 2014, le **Réseau RENASAGE** (Réseau National des Associations oeuvrant pour la Santé Reproductive, les Droits et le Genre).

Depuis le congrès du Planning Familial en 2016, une rencontre entre une délégation d'associations de femmes burkinabées, le Planning Familial, la Ville de Grenoble et les associations jumelées avec les quartiers de Ouagadougou concernés, a été organisée, posant comme objectif le redémarrage du partenariat en plusieurs étapes :

- ▶ Renforcement de l'approche « genre » qui a permis d'intégrer des hommes comme acteurs de prévention (Genre et VIH, financement par la Fondation de France)
- ▶ Aide à l'équipement d'un local avec une salle « médicale » et une salle de réunion pour l'association sur Gounghin. La mairie de Grenoble s'est impliquée avec le redémarrage de la convention avec le Planning Familial.

En 2018, une antenne est demandée sur le quartier de Tanghin avec la location d'un local sur ce quartier.

Autres actions

- ✳ En janvier 2018, le Planning Familial de l'Isère est intervenu auprès des étudiants étrangers en Master « Solidarité internationale » (espagnol) pour présenter le rôle du Planning Familial à l'international.
- ✳ En novembre 2018, le Planning Familial de l'Isère a participé au **Collectif Brésil** suite à l'élection de Jair Bolsonaro, dans le but de dénoncer l'ensemble des violences faites aux femmes, la recrudescence des agressions dont sont victimes les membres des mouvements LGTBI, les assassinats...
- ✳ Le 16 novembre 2018, le Planning Familial de l'Isère s'est joint à la réflexion autour de la pièce intitulée BRAISE interprétée par la Compagnie Artefact dans le cadre du FITA (Festival International de théâtre action) et pendant la **Semaine de la Solidarité Internationale à Grenoble**. A la fin de la représentation, Anta Seck, partenaire du CLVF de Tambacounda et Elizabeth Kiendrebeogo, en service civique, ont toutes deux participé aux discussions organisées avec les femmes des quartiers et le public présent.

Service civique burkinabè au Planning Familial de l'Isère

A partir de septembre 2018, dans le cadre de la coopération entre la Ville de Grenoble et la Ville de Ouagadougou, nous avons eu en stage une jeune femme en service civique international, Elizabeth Kiendrebeogo, qui a été accueillie par nos équipes, a participé à des animations, à des entretiens, des rencontres avec des partenaires...Elizabeth Kiendrebeogo a ramené cette expérience au Burkina Faso où elle intervient maintenant pour RENASAGE.



« Le service civique m'a permis de travailler en équipe avec un véritable esprit de coopération. Ça m'a permis aussi de satisfaire mon envie de monter mon propre projet dans l'avenir en maintenant mon intérêt pour ce qui concerne l'éducation. Grâce à ce service

civique j'ai appris à plus me connaître.

Je pense avoir apporté une différence d'interculturalité de mon pays, le Burkina Faso ».

Elizabeth Kiendrebeogo

Le siège de l'Association Départementale

36 Rue Lesdiguières
38000 Grenoble
Tél : 04.76.87.89.24
secretariat@leplanningfamilial38.org



**le planning
familial 38**

CPEF de Grenoble GAMBETTA

30 Boulevard Gambetta
38000 Grenoble
Tél : 04.76.87.94.61
cpef.grenoble.gambetta@leplanningfamilial38.org

CPEF de Grenoble INTERQUARTIER

(Maisons des Habitants de Village Olympique,
Centre ville, Abbaye-Jouhaux, Anatole France,
Teisseire-Malherbes)
Tél : 04.76.87.94.61

CPEF d'Echirolles Eybens

14 avenue des Etats Généraux
38130 Echirolles
Tél : 04.76.59.37.69
cpef.eybens@leplanningfamilial38.org

CPEF du Moyen Grésivaudan

Espace Simone Veil
21 boulevard Jules Ferry
38190 Villard-Bonnot
Tél : 04.76.13.39.51
cpef.legresivaudan@leplanningfamilial38.org

CPEF de SAINT-ÉGRÈVE

2 rue du 19 mars 1962
Immeuble « Le Fié »
38120 Saint-Egrève
Tél : 04.76.75.33.04
cpef.saint-egreve@leplanningfamilial38.org

CPEF de VILLEFONTAINE

Centre Simone Signoret
Place Léon Blum BP 3
38091 Villefontaine Cedex
Tél : 04.74.96.78.99
cpef.villefontaine@leplanningfamilial38.org

CPEF de BOURGOIN-JALLIEU

14 Place A. Schweitzer
38300 Bourgoin-Jallieu
Tél : 04.74.28.30.22
cpef.bourgoin-jallieu@leplanningfamilial38.org

